



Projet 2012 • Étape 1

L'écologie au pouvoir en 2012

*Construire un projet de
gouvernement
pour l'écologie politique*

**Recueil
des premières notes de cadrage
pour l'élaboration du projet 2012**

Blog provisoire du groupe projet : <http://projet.europe-ecologie.net>
Attention : document de travail



Sommaire

- [Introduction par Yannick Jadot et Anne Souyris... p.3](#)
- [Chantier 1 « Réduction de l'empreinte écologique »... p.4](#)
 1. Rendre désirable la mutation écologique... p.4
 2. Nos priorités sur la période 2012/2017... p.5
 3. Organiser la mutation industrielle durable... p.6
 4. Accélérer la mise en place d'une gouvernance mondiale pour réduire l'empreinte écologique... p.7

5. La Biodiversité au coeur d'un nouveau modèle de société... p.7
- [Chantier 2 « Économie »... p.9](#)
 1. Croissance, décroissance, conversion écologique de l'économie : quelle macroéconomie écologique ?... p.9
 2. Travail... p.10
 3. Des écologistes à Bercy : pour un projet de loi de finances écologiste... p.11
 4. Crise Financière et gouvernance Économique Européenne... p.14

5. États généraux de l'emploi et de l'écologie... p.15
- [Chantier 3 « Vivre-Ensemble »... p.17](#)

1. Quels objectifs et quelles mesures phares pour une nouvelle politique éducative ?... p.17

 2. De l'immigration à la mobilité : pour la liberté et l'égalité de circulation de tous les humains... p.19
 3. Pour un nouveau contrat social et de santé... p.21
 4. Société écologiste, société de libertés... p.22

5. Logement... p.24
- [Chantier 4 « Démocratie »... p.28](#)
 1. Note générale sur le chantier démocratie ... p.28

2. L'écologie pour résoudre la fracture urbaine : diversité et biodiversité... p.29
- [Chantier 5 « Transnational »... p.31](#)
 1. Note générale du chantier Transnational ... p.31
 2. Les outils d'une démocratie écologique mondiale ... p.34
 3. Sortir de la logique de la guerre sans fin... p.35
 4. Note de cadrage Atelier 31 - TERRAINS MINES ... p.37

Les encadrés ci-dessus correspondent à ce que le groupe projet a pour le moment défini comme « focus visibles », soit comme sujets qui donneront lieu à des conventions ou manifestations nationales et/ou régionales publiques.

A l'intention de toutes celles et tous ceux qui participent aux Journées d'été du Rassemblement des écologistes édition 2010

Cher/es ami/es,

Pour le groupe « projet 2012 », chargé de proposer aux instances d'Europe Ecologie un projet pour les échéances électorales de 2012, les journées d'été du rassemblement focalisées sur « l'écologie à l'épreuve du pouvoir » sont une étape essentielle dans le processus de co-élaboration de nos propositions. Des dizaines de débats sont organisés par celles et ceux qui participent aux travaux du groupe, avec nombre d'intervenant/es extérieur/es : militant/es écologistes et sociaux, institutionnel/les, citoyen/nes engagé/es, expert/es.

À ce stade de notre travail, soit le lancement du processus, il nous a semblé essentiel que des "notes de cadrage" soient produites et rendues disponibles pour toutes et tous. C'est l'objectif de ce document où figure une note sur chaque question structurante identifiée par les cinq chantiers qui composent le groupe projet (empreinte écologique, économie, vivre ensemble, démocratie, transnational) et auxquels, nous l'espérons, vous serez encore plus nombreux à vouloir apporter vos compétences à partir de ces journées d'été¹.

Avant tout, ces notes sont provisoires et n'engagent pas le mouvement, mais simplement les premiers collectifs qui ont participé à leur écriture.

Leur objectif est de structurer la réflexion et le travail d'élaboration du projet et de lancer le débat aussi bien au sein du rassemblement qu'avec des expert/es, associations, institutionnel/les, citoyen/nes, syndicalistes... Elles peuvent être sujettes à controverse, ouvrir des champs de réflexion, permettre de nouveaux débats... Ce ne sont pas les lignes directrices d'un petit livre écolo mais celles qui doivent permettre un nouveau questionnement, une démarche à la fois radicale et pragmatique pour gagner 2012 avec nos idées.

Les notes de cadrage que vous allez lire sont courtes : elles posent un premier diagnostic (de quoi parle-t-on, les éléments clés du défi auquel on veut apporter des solutions), mettent en avant les enjeux (les objectifs poursuivis, les éléments structurants du débat) et proposent de premières pistes pour des solutions écologistes.

Notons que nous avons décidé d'aborder certaines de ces questions de manière plus forte, plus visible pendant les mois qui viennent, à l'image des Etats généraux de l'emploi et de l'écologie. Ainsi le logement, les banlieues sensibles ou encore l'éducation et la formation font partie de ce que nous appelons maladroitement les « focus visibles » et qui pourront faire l'objet par exemple de conventions régionales/locales/nationales, etc.

Emparez-vous de ces notes, discutez-les, organisez des débats, faites des propositions ! Les JDE et les multiples forums du groupe projet sont une belle opportunité pour cela. Vous pourrez y prendre contact pour participer aux chantiers qui vous intéressent. Car il sera crucial de continuer le débat par la suite, en particulier au sein des comités locaux EE et des régions. En effet, si en novembre prochain nous devons avoir un premier texte permettant de poser un projet de société clair porté par le rassemblement, nous continuerons à affiner ce travail et le programme 2012 jusqu'à juin 2011.

Pour faire remonter vos propositions au groupe projet, vous pourrez dès la fin des journées d'été utiliser le blog qui accompagne le projet : <http://projet.europe-ecologie.net>.

Bonne lecture et bienvenue dans cet immense chantier !

Yannick Jadot et Anne Souyris,

En charge de la coordination du groupe « projet 2012 »

¹ voir en ce sens la dernière page de ce document

Chantier 1 - Réduction de l'empreinte écologique (personne relais : Denis Baupin)

Les crises écologiques atteignent aujourd'hui un niveau jamais connu par les femmes et les hommes sur terre : dérèglement climatique, atteintes à la biodiversité, épuisement des sols et ressources naturelles (halieutiques, énergétiques, matières premières, etc.), risques technologiques, etc.

Les remises en questions auxquelles l'humanité doit faire face sont d'autant plus profondes que les peuples de la planète ne sont pas égaux dans cette destruction : quand l'empreinte écologique d'un Européen est de 3, celle d'un Chinois ou d'un Indien est de 1, et celle d'un Nord-américain de 5. La réduction de l'empreinte écologique à opérer est donc prioritairement celle des pays industrialisés ².

Sur ces enjeux, les écologistes ont de longue date une doctrine et des propositions. Il nous revient aujourd'hui prioritairement de mettre à jour ces propositions (au regard des évolutions récentes), et, de façon plus structurante de traiter les principaux obstacles rencontrés jusque là dans la mise en œuvre de ces politiques :

- intégrer ces transformations inéluctables dans un projet transversal qui montre que la mutation écologique peut être désirable car juste
- hiérarchiser les priorités de l'action publique pour la période 2012/2017 pour rendre immédiatement opérationnelles nos politiques (énergie, transports, agriculture, environnement, etc.) ayant un impact direct sur l'empreinte écologique
- accompagner ces politiques publiques d'une politique industrielle durable, créatrice d'emplois pérennes
- faire évoluer les règles internationales, notamment économiques et commerciales, qui font aujourd'hui obstacle à la mutation écologique

5.1.1 Rendre désirable la mutation écologique

La prise de conscience des risques induits par la crise écologique est dorénavant largement répandue. Pour autant la mise en œuvre des mutations indispensables reste très largement bloquée au niveau du discours et ne passe pas le seuil des arbitrages décisionnels. Chaque fois qu'une mesure écologique semble en contradiction soit avec le tandem « compétitivité économique » / croissance, soit avec son alter ego « de gauche » justice sociale / pouvoir d'achat, c'est systématiquement la mesure écologique qui est victime de l'arbitrage.

Plus globalement, pour la majeure partie de l'opinion publique, les valeurs écologistes qui tournent autour des notions de réduction de l'empreinte écologique, de décroissance, etc. apparaissent avant tout privative de droits, réductrice de confort et de bien-être, ce qui constitue un horizon moins que désirable, voire même pour le moins injuste pour ceux qui sont déjà privés de beaucoup quand d'autres vivent dans l'opulence.

Il nous revient donc prioritairement, si nous voulons franchir un nouveau seuil de crédibilité dans les années à venir, de casser la corrélation qui voudrait qu'écologie rime forcément avec « moins ». Certes, elle rime et rimera toujours avec moins de pollution, moins de gaspillage, moins de prédation. Mais face à ces « moins », il nous revient de rendre prioritairement lisibles les « plus ».

Et ceux-ci doivent non seulement l'accompagner mais même en être partie intégrante. Il ne s'agit pas de dessiner un programme environnemental, à côté duquel prendrait place un programme social, un programme économique, un programme sociétal, etc. mais bien de dessiner un projet de société dont ces dimensions sont consubstantielles, inhérentes les unes aux autres. **Nous avons à rendre lisible ce récit, où la mutation écologique permet non seulement de résoudre la crise environnementale à laquelle doit faire face notre civilisation, mais de montrer en quoi elle apporte plus de justice sociale, plus de droits, plus de bien-être, etc. Ainsi la mutation écologique n'est plus seulement indispensable, elle devient désirable.**

Cette logique doit imprégner l'ensemble de notre projet, montrer qu'il n'y a pas à choisir entre pertinence économique et pertinence écologique (pour autant que la pertinence économique ne se résume pas à être systématiquement en compétition avec le voisin ou n'implique pas une prédation toujours croissante sur le capital naturel), qu'il n'y a pas à choisir entre justice sociale et protection de l'environnement (pour

² Ce qui n'occulte pas la nécessité d'aider les pays dits « en voie de développement » à privilégier les technologies les moins destructrices, à prévenir les dégâts des catastrophes écologiques auxquels ils sont les plus vulnérables, et plus globalement à promouvoir un modèle de développement moins productiviste et consumériste que le modèle occidental.

autant que la justice sociale ne se limite pas à l'accroissement du pouvoir d'achat – même si cette dimension est non négligeable pour la part la plus démunie de la population – mais aussi à une meilleure redistribution, de meilleurs services publics, une meilleure qualité de vie) mais que, pour autant qu'on s'astreigne à revisiter certains dogmes productivistes (y compris de gauche), on peut apporter des réponses cohérentes et globales.

Cet enjeu (rendre désirable la mutation écologique) dépasse donc le seul champ de l'atelier 1 (réduire l'empreinte écologique). Il est transversal à l'ensemble du projet et recouvre donc l'ensemble des chantiers. Mais nous devons veiller à ce que les propositions portées par cet atelier ne fassent pas l'impasse sur cette vision transversale.

5.1.2 Nos priorités sur la période 2012/2017

Définir la société écologique idéale est certes indispensable pour pointer l'objectif. Mais si « un autre monde est possible, mais il est dans celui-là », il nous faut donc, en plus de définir la destination, tracer le chemin pour l'atteindre. Et qui plus est dans une perspective où nous n'exercerons pas seul le pouvoir – et même le plus probablement serons minoritaires dans une coalition – et ne serons en responsabilité que pour une période donnée, et à l'échelon territorial national.

Il est donc essentiel, à la fois dans la perspective de la négociation d'un éventuel accord de mandature national, mais aussi dans la perspective de sa mise en œuvre concrète, d'identifier les mesures prioritaires à engager, c'est-à-dire celles qui permettront les étapes ultérieures, celles qui modifient structurellement les politiques en place, celles qui peuvent rendre le changement irréversible (ou à défaut difficilement réversible), et celles qui peuvent être facilement lisibles pour l'opinion publique et nos alliés dans la société... tout en étant atteignables dans le rapport de force politique du moment et finançables dans la situation des finances publiques !

En matière de réduction de l'empreinte écologique, la situation s'est particulièrement complexifiée ces dernières années avec le processus du Grenelle : les accords issus de la négociation, dont certains se sont traduits par des avancées législatives ou réglementaires réelles (mais dont il conviendra de renforcer la mise en œuvre) et d'autres ont été abandonnés sous la pression des lobbies (et qu'il faudra donc reprendre) ; les propositions pertinentes portées par nos alliés dans le Grenelle mais qui n'avaient pas été retenues (et pour lesquelles il faudra donc s'appuyer sur le nouveau rapport de force issu des élections) ; et les nombreux sujets exclus du Grenelle dès le départ et pour lesquels il est indispensable d'agir sans attendre.

Outre le Grenelle, une autre complexité est à intégrer : celle des autres échelons territoriaux dont l'action a un impact sur les politiques nationales, à commencer par l'échelon européen, qui peut, selon les cas, soit constituer un levier pour avancer plus vite, soit un frein lorsque les politiques européennes priorisent le libre-échange à l'environnement (OGM, PAC, libre circulation des marchandises versus circuits courts, etc.). Sans oublier pour autant que cette situation est mouvante, et que le gouvernement français lui-même n'est pas sans capacité d'influence sur ces évolutions.

De même, les nombreuses collectivités territoriales dans lesquelles nous avons des responsabilités peuvent être des points d'appui à ne surtout pas négliger comme éléments démultiplicateurs d'une politique nationale (stratégie d'alliance à l'inverse des stratégies d'opposition institutionnelle souvent développées par les formations politiques traditionnelles).

Cette interaction Etat / collectivités prend d'autant plus de sens si on y intègre la dimension proprement territoriale, particulièrement pertinente pour le projet écologiste : c'est sur l'espace territorial local que se développent une politique agricole, des trames vertes et bleues, mais aussi des circuits économiques courts, et donc une certaine autonomie alimentaire, énergétique, etc. D'une certaine façon, les multiples schémas prévus loi après loi (régionaux, locaux, etc. sur l'air, l'eau, l'énergie, l'urbanisme, les déplacements, etc.) constituent une ébauche d'une telle stratégie, mais encore très embryonnaire et surtout extrêmement encadrée, laissant peu de marges de manœuvre aux territoires.

C'est à cette grille d'analyse multi-critères que nous devons soumettre nos objectifs politiques fondamentaux en matière de réduction de l'empreinte écologique, afin d'en tirer les mesures prioritaires :

- Efficacité énergétique et réduction des consommations d'énergie
- Réduction de l'utilisation des énergies fossiles
- Sortie progressive du nucléaire
- Développement des énergies renouvelables
- Développement des transports collectifs et des circulations douces

- Réduction de l'utilisation individuelle de l'automobile, production de véhicules moins énergivores
- Réduction du transport de marchandises
- Développement du transport de marchandises par rail, voie d'eau et maritime
- Réduction du transport par avion
- Réduction des déchets à la source
- Favoriser le recyclage des déchets et réduire incinération et mise en décharges
- Protection des espaces naturels
- Protection de la biodiversité
- Développement d'une agriculture paysanne et de qualité
- Développement de l'agriculture biologique
- Développement d'une pêche écologiquement responsable
- Etc.

5.1.3 Organiser la mutation industrielle durable

La mutation écologique que nous appelons de nos vœux ne peut se limiter à la mise en œuvre de politiques publiques étatiques, aussi pertinentes soient-elles. Il y a nécessité pour nous de construire progressivement une véritable stratégie industrielle, en commençant par réorienter les outils industriels existants et qui, particulièrement à l'occasion des plans de relance, ont surtout consisté à soutenir les industries les plus caractéristiques du modèle productiviste.

Pour cela, ce n'est rien moins qu'une politique de reconversion industrielle qu'il nous faut apprendre à construire, pour passer progressivement des industries et technologies du passé à celles de l'avenir.

Les grands secteurs industriels concernés sont connus :

- l'industrie du bâtiment, afin de construire et surtout réhabiliter thermiquement et phoniquement des millions d'immeubles d'habitations, de bureaux, etc.
- l'industrie des transports, pour développer les systèmes de transports collectifs de demain ainsi que des véhicules automobiles sobres, des vélos plus performants,
- l'industrie de l'énergie, pour produire et distribuer l'énergie de façon renouvelable et décentralisée,
- mais aussi pour recycler les déchets, mettre en place des dispositifs d'éclairage basse consommation, inventer des filières du réemploi et de la réparation des biens, réduire les circuits de fabrication et de distribution, en donnant la priorité à l'utilité sociale et à la relocalisation de l'économie, etc.

Et même s'il ne s'agit pas d'une politique industrielle à proprement parler, c'est aussi l'ensemble de la filière agricole et agro-alimentaire qui est évidemment aussi concernée si nous voulons passer d'une agriculture productiviste à une agriculture de qualité.

On ne peut non plus passer sous silence un secteur industriel très particulier, dont l'utilité sociale est proche de zéro, qui absorbe une bonne part des aides publiques, et dont la reconversion donna lieu à quelques solides réflexions il y a quelques années, mais depuis assez largement tombées en désuétude : l'industrie de l'armement.

Dans chacun de ces secteurs, construire une mutation industrielle nécessite prioritairement d'identifier des interlocuteurs (industriels, syndicalistes, etc.) avec lesquels :

- dresser un diagnostic lucide de la situation, et notamment des activités qui ne pourront continuer sans mutation
- identifier les perspectives d'avenir, et les opportunités technologiques de mutation, les secteurs créateurs d'emplois et s'appuyant sur les énergies d'avenir
- s'appuyer sur le tissu industriel existant, les réseaux de sous-traitants, les savoir-faire existants
- prendre en compte la dimension territoriale de la reconversion, particulièrement dans les secteurs en démantèlement
- construire une stratégie d'envergure de formation professionnelle, de renforcement des compétences, d'accompagnement dans le changement

Les Etats Généraux de la transformation écologique de l'économie et de l'emploi, que nous avons portés lors des élections régionales (et fait acter dans des accords de second tour dans un certain nombre de régions), débouchant sur des Contrats de conversion écologique et garantissant un revenu de transition pour accompagner et protéger les salarié/es dans cette évolution professionnelle, pourraient connaître une déclinaison nationale et constituer le cadre adéquat pour passer de l'étape programmatique à la mise en œuvre.

Là encore, cette question structurante dépasse le seul atelier 1. Mais sans réponse adéquate à cet enjeu, des politiques « environnementales » risqueraient fort, comme par le passé, de passer par pertes et

profits face au chantage à l'emploi des lobbies industriels.

5.1.4 Accélérer la mise en place d'une gouvernance mondiale pour réduire l'empreinte écologique

Pour nombre des enjeux écologiques majeurs (biodiversité, climat, ressources notamment fossiles, etc.) le cadre national permet certes d'agir, mais est bien trop étroit pour être efficace. L'absence de politique coordonnée au niveau international (au minimum au niveau européen) peut souvent même être un obstacle majeur à l'action : distorsion de concurrence, obstacles à la libre circulation des marchandises, risques de délocalisation, perte de compétitivité des entreprises, etc. sont des obstacles souvent rencontrés à la mise en œuvre de politiques environnementales ambitieuses au niveau national.

La France, notamment via l'Union Européenne, n'est pas sans capacité d'influence sur la façon dont peut évoluer la gouvernance mondiale afin que les enjeux écologiques ne soient pas systématiquement évincés par les logiques économiques lourdes en vigueur, même si, avant de pouvoir jouer un rôle significatif en la matière, sans doute faudra-t-elle d'abord qu'elle démontre sa capacité à sortir du peloton de queue des politiques environnementales pour ce qui est d'ores et déjà de sa compétence.

Cet enjeu structurant est évidemment en partage avec l'atelier 5.

5.1.5 La Biodiversité au coeur d'un nouveau modèle de société

La lutte contre la perte de la biodiversité est un enjeu majeur de notre avenir et son intégration dans toutes les politiques sectorielles un élément fondamental du changement de paradigme que nous prôtons dans notre vision de société pour un nouveau modèle de développement.

Envisager nos politiques sous le prisme de la biodiversité est un formidable levier pour opérer la transformation écologique de l'économie. La défense de la biodiversité et du vivant étant une des valeurs au cœur du projet d'Europe Ecologie, il nous appartient que le rassemblement des écologistes gagne en visibilité sur le sujet et participe activement à sensibiliser et faire valoir ses positions et son expertise.

La biodiversité dans notre quotidien

- Biodiversité et économie, totalement interdépendantes : Nos économies sont totalement dépendantes de la biodiversité. La nature nous offre des ressources indispensables aux industries pharmaceutique, textile, alimentaire. Sans compter les nombreux services que la nature nous rend gratuitement, tels que la purification de l'air et de l'eau et ou encore la protection contre les inondations. Il nous faut maintenant penser un nouveau modèle de développement dans lequel biodiversité et économie ne s'opposeraient pas mais se renforceraient mutuellement pour se compléter. 1 emploi sur 6 dépend directement de la biodiversité. La préserver, c'est créer des emplois durables. Si rien n'est fait, la perte de la biodiversité terrestre pourrait coûter 50 milliards d'euros chaque année d'ici 2050. 1€ d'investissement dans la biodiversité c'est un retour sur investissement pouvant aller jusqu'à 100€! La valeur économique totale de la contribution des pollinisateurs (abeilles, etc) à la productivité agricole a été évaluée à 153 milliards € en 2005.
- Biodiversité marine et pêche : Source de protéines pour une grande partie de la planète, elle contribue aussi à la prévention des inondations, à l'atténuation de l'érosion des côtes et du changement climatique, mais aussi participe à l'intérêt touristique, culturel et pédagogique que rendent nos océans. Avec seulement 1,2% de la surface globale, les coraux hébergent 1 à 3 millions d'espèces, y compris plus d'un quart de toutes les espèces de poissons.
- Biodiversité et bien-être : Source de nourriture, de loisirs et produits médicinaux, le bien-être de notre société repose directement ou indirectement sur une nature saine et protégée. Sans même que l'on s'en rende compte, le bien-être de notre société repose directement ou indirectement sur une nature saine et protégée. Source de loisirs et produits médicinaux, la biodiversité est le poumon de nos vies. Un milliard de personnes dans le monde dépend de médicaments dérivés de plantes forestières pour leurs besoins médicaux.
- Biodiversité agricole et développement : Que ce soit pour maintenir un sol fertile ou permettre une bonne infiltration de l'eau, elle contribue à la productivité agricole. Le développement des pays du Sud est d'ailleurs lié à la protection de cette biodiversité, notamment pour leur santé et leur alimentation quotidienne. Or les menaces touchant la biodiversité agricole sont grandissantes, telles que l'artificialisation des sols et les pollutions. La diversité des plantes cultivées est aussi un enjeu pour nous assurer de ne pas sombrer dans l'agriculture industrielle du tout OGM. L'agriculture couvre 47 % du territoire total de l'Union européenne. Les êtres humains se sont reposés sur plus de 10000 espèces différentes de plantes pour leur alimentation au cours des millénaires. Aujourd'hui, la culture porte sur environ 150 espèces différentes seulement... 1,6 milliard de personnes dépendent des produits forestiers et végétaux.

- Biodiversité et culture : Source inépuisable d'inspiration pour les artistes, elle garantit également des services récréatifs, esthétiques, pédagogiques, voire spirituels. Qu'il s'agisse de tableaux, de théâtre, de musique ou bien encore de photographie, la culture est souvent inspirée par la richesse de la biodiversité. Des peintres comme Monet se sont inspirés de la nature, des paysages, pour leurs plus grandes œuvres.

Dans la région de la rivière Athabasca au Canada des forêts sont détruites au profit de l'exploitation des sables bitumineux et donc de la production de pétrole. Or, la tribu Cree a toujours vécu sur ces terres et utilisait la forêt pour la chasse mais également pour sa valeur spirituelle.

- Biodiversité et climat : Le maintien de la biodiversité est crucial pour lutter contre le changement climatique. La forêt est l'exemple le plus illustratif car les arbres constituent un fabuleux puits de carbone. Inversement, le changement climatique impacte de façon très négative sur la biodiversité, notamment par l'acidification des océans.

20% des espèces de coraux ont d'ores et déjà disparu ou sont dans un état de dégradation avancé. En 10 ans, c'est 40 millions d'hectares de forêts primaires qui ont disparu alors que la déforestation compte pour environ 20% des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Que faire aux niveaux européen et international ?

- Stopper la perte de la biodiversité d'ici 2020
- Adopter une vision de restauration de la biodiversité d'ici 2050
- Améliorer la connaissance sur l'état de la biodiversité et les progrès réalisés.

Quels outils adopter par l'UE ?

- Contribuer à l'effort de protection de la biodiversité mondiale
- Assurer la transversalité des enjeux de biodiversité dans toutes les politiques
- Soutenir la mise en œuvre pleine et entière de Natura2000
- Adopter une législation sur la protection des sols et les espèces invasives
- Renforcer et généraliser la bioconditionnalité des aides publiques.

Chantier 2 - Économie (personne relais : Pascal Canfin)

5.2.1 : Croissance, décroissance, conversion écologique de l'économie : quelle macroéconomie écologique ?

« La croissance est insoutenable. La décroissance est instable ». Cette formule de Tim Jackson auteur de *La prospérité sans croissance*, résume le dilemme auquel nous sommes confronté/es. Pour le résoudre, nous devons progresser sur les modalités d'une nouvelle macroéconomie écologique qui se donne comme double objectif la décroissance de l'empreinte écologique jusqu'au niveau soutenable pour la planète et une amélioration du bien être du plus grand nombre. Autrement dit, la conversion écologique et solidaire de l'économie. Ni la croissance, ni la décroissance du PIB ne sont en soi des objectifs de cette macroéconomie. La croissance verte entendue comme la croissance de certains secteurs d'activité, tout comme la décroissance sectorielle, entendue comme la décroissance d'autres secteurs d'activité, sont deux dynamiques parallèles qui assureront la conversion écologique de nos modes de production et de nos modes de vie. Le fait d'atteindre un niveau soutenable d'empreinte écologique implique à la fois une amélioration importante de l'efficacité des ressources par point de production matérielle ET une diminution globale du volume de consommation de biens matériels dans les pays du Nord. La première dynamique implique de nombreux investissements générateurs de croissance du PIB et d'emplois verts (transports collectifs, agriculture bio, énergies renouvelables, efficacité des ressources, relocalisation, chimie verte...). La seconde implique nécessairement des pertes d'emplois et une décroissance du PIB. L'économie du « bien vivre » implique le développement des services (et donc en partie des emplois) de la petite enfance à la dépendance en passant par la culture, la formation, l'éducation, la santé.... (voir développements dans la note de cadrage emploi). Les politiques que nous soutiendrons devront encourager ces grandes dynamiques macro-sectorielles qui sous-tendent la conversion écologique de nos modes de vie.

Pour mesurer ce double objectif de nos politiques économiques, il faudra d'autres indicateurs que le PIB. Au-delà du débat académique, il faudra choisir des indicateurs officiels en complément du PIB. Une proposition pourrait être de retenir un indicateur monétaire, comme l'épargne nette ajustée, un indicateur d'évolution des inégalités de revenus et d'accès aux droits fondamentaux et un indicateur de ressources naturelles, comme l'empreinte écologique. Le premier a l'avantage d'intégrer les destructions de capital naturel et de capital humain dans le PIB et refléter ainsi les coûts sociaux et environnementaux de la croissance du PIB. Le dernier indicateur permet de mesurer en valeur absolue la pression que l'on exerce sur l'environnement et indique le chemin qui reste à parcourir.

La conversion écologique de l'économie nécessite la mobilisation de nombreux investissements pour changer le stock de nos produits de consommation et pas seulement le flux. Comment les financer ? La première source de financement est la réaffectation des dépenses publiques existantes et la réorientation de notre fiscalité (voir fiche Finances publiques). Mais ces investissements de long terme doivent mobiliser d'autres ressources. Il s'agira notamment de créer des « obligations vertes » pour mobiliser l'épargne de long terme en la dédiant à des investissements écologiques dont nous proposerons qu'elles ne soient pas comptabilisées dans les règles européennes de calcul de la dette publique. Ces obligations pourraient être garanties par les États. Une partie pourrait être souscrite au niveau européen et financées directement par la Banque centrale européenne (BCE).

Nous aurons à réaliser cette vague d'investissements verts dans un contexte d'endettement privé et public important. Ce niveau historiquement élevé en temps de paix a deux causes principales. Une cause conjoncturelle liée au sauvetage des banques et à l'explosion du déficit budgétaire pour limiter l'ampleur de la récession. Et une cause structurelle liée à l'utilisation de la dette publique et privée comme un élément clé du néolibéralisme (baisse des impôts des plus riches, surendettement lié à la stagnation des revenus des plus pauvres, formation de bulles sur l'immobilier...). Nous devons donc lister et arbitrer les moyens de réduire le niveau global d'endettement que nous défendrons : restructuration des dettes publiques au détriment des épargnants et des banques, augmentation du niveau d'inflation, rachat de la dette par la BCE, limitation du prix des actifs immobiliers conduisant à l'endettement des ménages, etc...

Au final, nous devons produire un plan de financement du « Green new deal » qui évalue les besoins, et détermine les sources de financement par grand type d'investissements (rentabilité interne du projet grâce aux économies d'énergie, finance carbone issue du marché européen du carbone et de la contribution énergie climat, financement public...). Ce plan permettra de démontrer qu'il est possible de financer la conversion écologique même en période de tensions sur les finances publiques et de négocier

avec nos partenaires dans de bonnes conditions...

5.2.2 Travail

Ce qui caractérise l'approche écologiste de l'économie, par rapport à la maxime sociale du XIXe siècle (« D'abord produire, ensuite répartir »), c'est qu'elle remet au centre la question du sens même de « produire ». Produire quoi ? A quel coût pour les travailleurs, l'environnement et les générations futures ? Dans quels rapports sociaux et subjectifs entre le producteur, son acte et les bénéficiaires de son acte ? C'est à partir de là que l'écologie revient sur la question de la répartition, en l'élargissant du partage salaire /profit à la régénération et à la promotion des biens communs, aux revenus sociaux assurant le droit à l'existence des sans emplois et des retraités...

La dignité du travail et la révolution industrielle.

L'effondrement des idéaux socialistes, jusque dans les classes laborieuses qu'ils étaient censé défendre, ne vient pas tant de leur impuissance que de l'abandon de la bataille pour la dignité, pour la fierté dans le travail. Cette dignité repose à la fois sur la conscience que l'activité est utile à autrui et qu'elle est menée de manière humaine, avec une maîtrise, par le producteur individuel et collectif, des buts et de la manière de réaliser cette activité utile.

Soumise à l'autorité hiérarchique et au marché, soumise à des méga-structures qui la dépassent, l'activité productrice devient un temps perdu où la dignité même se perd, avec les conséquences aujourd'hui désastreuses pour l'écologie du travail : la flambée des maladies professionnelles et des suicides liés aux cadences, au stress et au harcèlement.

La réforme de l'organisation productive dans l'entreprise est le premier maillon d'une conversion écologique de l'économie. Elle doit mettre l'accent sur le développement et la reconnaissance des savoirs et des savoir-faire. Pas seulement une reconnaissance théoriques et pécuniaire. C'est dans l'organisation même du travail, avec une implication négociée des travailleurs, que seront les sources nouvelles la productivité, et non plus dans le travail en grande série à cadence de plus en plus élevée. À la révolution industrielle du XIXème siècle, au taylorisme du XXème siècle, doivent succéder une révolution industrielle où le travail qualifié remplacera l'usage intensif des matières premières et de l'énergie.

Cela implique une réforme massive du système de formation tout au long de la vie, et la reconnaissance de droits professionnels attachés à la personne et non à l'entreprise. Tout changement de statut et d'employeur doit ouvrir des droits à un temps-formation, tout temps de formation ouvre des droits à une classification supérieure.

Cela implique aussi une réforme profonde des modes de gouvernance des entreprises, qu'il s'agisse des entreprises classiques où le collectif des travailleurs doit avoir son mot à dire sur l'organisation du travail comme sur la stratégie. Cela vaut surtout pour les entreprises de l'économie sociale et solidaire, qui, par définition, combinent une gestion démocratisée de l'entreprise et une activité au service de la communauté et contrôlée par elle. C'est pourquoi l'ESS (qui n'occupera certes jamais tout le champ de la production humaine, mais assumera de plus en plus les services publics locaux et se substituera au travail domestique patriarcal) est une forme de production privilégiée par les écologistes.

La transformation du mode de consommation

On mesure depuis un siècle la productivité par la quantité de marchandises produites par unité de temps de travail. On oublie que les ponctions gratuites sur la nature et sur les biens communs participent à cette efficacité que l'on avait tendance à attribuer au seul travail direct. De même on ignore la dégradation de la qualité des produits avec leur standardisation industrielle. Aujourd'hui, la crise naît largement de ce gaspillage des ressources gratuites et de la dégradation du produit.

Revenir à une nourriture saine et de proximité, mieux isoler les logements au lieu de gaspiller de l'énergie à les chauffer ou à les rafraîchir, transporter écologiquement les usager/es en transports collectifs suppose beaucoup plus d'emploi du travail humain que l'actuelle organisation de l'offre. La « décroissance sélective » - en vue de diminuer drastiquement le gaspillage - implique une croissance de l'activité industrielle, avec la formation correspondante. Cela signifie qu'à la question « comment répartir les fruits de la révolution industrielle ? » l'écologie répond : « d'abord en augmentant la qualité de la vie, la qualité des biens communs, des services collectifs comme celle des consommation

individuelles ». Cela peut se traduire dans un premier temps par une réduction apparente de la productivité (il faut plus de travail pour nourrir la population quand on passe au bio) mais c'est parce qu'en réalité une partie du travail est affectée à la protection de la santé humaine et de la nature.

La répartition sociale de la productivité

Il est clair cependant qu'après 30 ans de d'un modèle de développement outrageusement favorable aux profits et aux revenus de la propriété, un rééquilibrage en faveur du travail et des revenus sociaux (retraite, minima sociaux, etc.) est indispensable. Cette évidence avait été contournée avec succès par le mythe du « travailler plus pour gagner plus » : on a vu ce qu'il en a été... A ce mensonge, l'écologie oppose : « Travailler moins pour travailler tous et vivre mieux »

Cette redistribution en faveur des revenus sociaux est une question d'équité, c'est nécessaire aussi pour que la modification du système de prix provoqué par les écotaxes ne provoque pas l'hostilité des plus démunis/es, c'est enfin la forme embryonnaire d'un revenu d'existence.

Quant à la redistribution en faveur du travail, elle peut prendre la forme soit d'une hausse du temps libre soit d'une hausse du pouvoir d'achat. La redistribution de la productivité sous forme de temps libre favorise une civilisation de l'être et du lien social au détriment d'une société de l'avoir et de la prédation sur l'environnement. Elle assure un partage du travail au bénéfice de l'emploi de tous et du bonheur de vivre de chacun. Elle doit toutefois assurer le maintien du pouvoir d'achat jusqu'au revenu moyen.

Il faut fixer clairement l'ordre des urgences :

- En premier lieu, la revalorisation des revenus sociaux (RSA...) et des plus bas salaires.
- En second lieu, la reprise de la réduction de la durée du travail, en commençant par la défense du droit à la retraite, puis la consolidation des 35 heures par la suppression des heures supplémentaires détaxées, la limitation de l'annualisation et l'instauration d'un droit de celles et ceux qui travaillent sur les dates de leurs RTT, afin de concilier vie au travail et vie personnelle, enfin la reprise de la marche vers les 32 heures.

La question de la retraite restera centrale dans les années qui viennent, car elle combine les dimensions « gain de temps » et « revenu social ». La conquête de temps libre par l'allongement de la durée de vie, à durée du travail constante, est la forme la plus naturelle de redistribution de la productivité. Elle doit être financée par une répartition nouvelle de la richesse annuelle produite. D'ici 2050, elle implique un déplacement de 0,3 % par an de la part du PIB vers les retraités/es, ce qui est tout à fait réalisable mais doit être combiné avec une répartition nouvelle de la valeur ajoutée entre revenus du travail et revenus du capital et de la propriété. La participation accrue de ces derniers implique l'abandon du mythe de la retraite comme « salaire différé » et une fiscalisation partielle de son financement. La possibilité de retraite sur-complémentaire individuelle ne doit pas être une nouvelle occasion de profits du capital, elle doit être (comme la complémentaire santé) assurée par la mutualité.

Reste que le financement de la retraite n'épuise pas, et de loin, la question de l'écologie du 3^e et du 4^e âge. La société future se jugera à la manière dont elle traitera ses personnes âgées : de quelle manière elle leur permettra de rester autonomes et de rester pleinement citoyen/nes, de conserver un état de santé et de bien-être physique, psychologique et social aussi élevé que possible, et de garder une dignité constante quelque soit leur état de santé.

5.2.3 Des écologistes à Bercy : pour un projet de loi de finances écologiste

Le déficit public actuel de la France n'est pas soutenable. Mais le gouvernement fait fausse route en voulant le réduire de manière aussi brutale et en fragilisant les plus faibles par ses coupes sombres dans les dépenses sociales. La solution écologiste : réduire plus progressivement le déficit en

1. s'attaquant aux dépenses nuisibles à l'environnement et au climat et en rattrapant le retard de la France en matière de fiscalité écologique,
2. revenant sur les baisses d'impôts accordées aux plus aisés et en faisant de notre système fiscal un véritable outil de réduction des inégalités de revenus qui ont explosé dans notre pays depuis 2004,
3. revenant sur les exonérations et subventions accordées aux entreprises et en conditionnant ces aides à des objectifs sociaux et environnementaux,
4. luttant enfin contre l'évasion fiscale liée notamment aux paradis fiscaux.

Le gouvernement veut réduire le déficit de 8% à 3 % d'ici 2013, soit 100 milliards d'euros en 3 ans. Il compte tout d'abord sur une croissance annuelle de 2,5% pour récupérer plus de 35 milliards de recettes supplémentaires. Il reste ainsi prisonnier du mythe de la croissance « kirésoutou » : ce taux de croissance n'a jamais été observé durablement en France depuis trois décennies ! Il compte par ailleurs sur la fin des mesures de relances (15 Mds) et surtout sur une réduction des dépenses publiques de 45 milliards en 3 ans : un effort d'une ampleur sans précédent. Ni Raymond Barre en 1976, ni Alain Juppé en 1993 n'avaient envisagé un tour de vis aussi sévère. Et ce, alors même que l'Etat a déjà fortement coupé dans les dépenses publiques : 85000 postes ont été supprimés depuis 2003. Collectivités locales comprises, les dépenses de fonctionnement, comme les dépenses d'intervention de l'Etat ont considérablement diminué depuis 1997³.

Côté recettes, les gouvernements successifs ont aggravé les déficits par des baisses d'impôts inefficaces et inéquitables. **Depuis des décennies, les gouvernements affichent des taux d'impôt apparemment élevés, mais multiplient les niches fiscales et les exonérations**, particulièrement pour les plus riches et les entreprises. Le taux de prélèvement obligatoire est ainsi au plus bas depuis 18 ans⁴.

Depuis 2000, les gouvernements ont accordé plus de 100 milliards de baisses d'impôt, soit plus des 2/3 du déficit prévu pour 2010. Elles ont été particulièrement importantes lorsque Laurent Fabius était à Bercy, alors même que l'économie n'avait pas besoin d'être stimulée. Contrairement à nos voisins européens, à cause du dogme de la baisse d'impôt et de la critique de « la cagnotte » par la droite, nous n'avons pas profité des années de recettes fiscales plus abondantes pour assainir nos finances publiques, ce que nos voisins allemands, hollandais, autrichiens, ont fait. Et de plus, les baisses successives d'impôt ont accentué l'inéquité du système puisqu'elles ont concerné pour moitié l'Impôt sur le Revenu, seul impôt progressif, alors que notre système repose déjà plus fortement que nos voisins européens sur des impôts non progressifs : TVA et CSG⁵. En 2007, le gouvernement a encore accordé 15 milliards de « cadeaux fiscaux » supplémentaires.

Face à cette multiplication de niches fiscales et d'exonérations plus souvent guidées par l'idéologie anti-prélèvement obligatoire, voire par le clientélisme, que par un souci d'efficacité, les écologistes estiment que le système fiscal français doit être remis à plat, et qu'**une analyse systématique de l'utilité sociale et environnementale des subventions et des exonérations doit être effectuée.**

Au-delà de la seule réduction du déficit, il faut fixer au projet de loi de finances des priorités claires :

- Réduire les inégalités de revenus,
- diminuer l'empreinte écologique de la France,
- lutter contre le chômage,
- améliorer l'éducation et la qualité de vie de touTEs.

Nos propositions

1. S'attaquer aux dépenses nuisibles à l'environnement et au climat et rattraper le retard de la France en matière de fiscalité environnementale

⇒ **Supprimer progressivement les dépenses de l'Etat qui vont à l'encontre de la protection de l'environnement.**

Taux réduit de taxation sur l'énergie pour de nombreux secteurs (taxis, agriculture...), exonération du kérosène pour les avions, niche fiscale pour les agrocarburants, construction de nouvelles infrastructures routières, bonus-malus déficitaire... Chaque année, l'Etat réalise près de 10 milliards d'euros de dépenses qui vont à l'encontre de la nécessaire transition énergétique. C'est donc bien plus ce chiffre est bien supérieur si, au-delà des questions énergétiques, on s'intéresse à l'environnement en général.

Certaines de ces dépenses peuvent être arrêtées rapidement. Mais d'autres permettent en fait d'aider

³ Les dépenses de fonctionnement (Etat + collectivités locales) ont diminué de 14 % en 2007, à 12,6% en 2008. Les dépenses d'intervention (subventions, RSA, ..) ont, elles, diminué de 28,7% à 26,9 % du PIB. Source : Alternatives Economiques n° 292, juin 2010.

⁴ Source article du Monde du 3 juin 2010 « Comment augmenter les impôts ? », citant Karine Berge, Euler Hermes. Le taux de prélèvement obligatoire 2009 est de 40,7 % du PIB.

⁵ Les baisses d'impôt sur le revenu résultent d'une révision du barème et d'une explosion des niches fiscales (exonérations des plus-values, emplois à domicile, investissements locatifs, ...). A cela s'ajoute la baisse d'1 pt de la TVA en 2000, TVA réduite sur les travaux de rénovation et la restauration.

des secteurs économiques ou des personnes en difficulté. Elles devront être réformées pour les aider à se convertir et non les enfermer dans une logique insoutenable d'un point de vue social, économique et écologique.

⇒ **Rattraper le retard de la France en matière de fiscalité environnementale**

La France est à la traîne en matière de fiscalité environnementale. Avec moins de 5% des prélèvements issus de cette fiscalité, elle occupe l'avant dernière position européenne en la matière. La France a encore loupé le coche en écartant la Contribution Climat Energie. Il est temps de passer de la parole aux actes : la France peut augmenter d'un ou deux points de PIB sa fiscalité environnementale tout en restant dans la moyenne européenne.

2. Revenir sur les baisses d'impôts accordées aux plus aisés et faire de notre système fiscal un véritable outil de réduction des inégalités de revenus

⇒ **Augmenter l'imposition des plus riches, notamment par la hausse du taux marginal d'imposition sur le revenu**

En France, les inégalités s'accroissent de façon exponentielle : depuis 2004, le nombre de personnes ayant un revenu supérieur à 500 000 € annuels (par UC) a augmenté de 70 %⁶.

La fiscalité accentue ces inégalités. Le taux marginal d'imposition sur le revenu n'est aujourd'hui que de 40 % alors qu'il y a 20 ans, il était de 57 % ! De ce fait et avec la multiplication des niches fiscales, **le taux d'imposition des très hauts revenus (les 1 % les plus riches, plus de 85 k€ par UC) n'est en moyenne que de 20 % ! Il est possible et nécessaire d'augmenter le taux marginal d'impôt pour revenir à une fiscalité plus juste et plus progressive.**

⇒ **Revenir sur les baisses d'impôts sur les successions accordées durant la mandature**

⇒ **Harmoniser la taxation des revenus du capital et du travail**

- Augmenter la CSG sur les revenus du patrimoine, la taxation des plus-values mobilières, les stocks options, ..
- Etudier la possibilité d'une taxation des dividendes à la source.

3. Revenir sur les exonérations et subventions accordées aux entreprises et conditionner ces aides à des objectifs sociaux et environnementaux

⇒ **Revenir sur des niches fiscales injustifiées**

- Les exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires, qui coûtent au budget de l'Etat plus de 4 milliards d'euros par an et contribuent à alimenter le chômage
- La baisse de la TVA sur la restauration : Contrairement à leurs engagements, les entreprises n'ont que très peu embauché. (chiffres ...)
- La déductibilité des intérêts d'emprunt⁷ : Nicolas Sarkozy voulait une « France des propriétaires » mais cette mesure profite surtout aux ménages les plus aisés, 30 % des ménages les plus riches accaparent 55 % de gains fiscaux.

⇒ **Mettre en place une conditionnalité systématique des exonérations et des crédits d'impôt accordés aux entreprises, une conditionnalité sociale et environnementale**

- Même Gilles Carrez, rapporteur UMP du budget à l'Assemblée Nationale, reconnaît que le crédit d'impôt recherche (4Mds €) donne lieu à beaucoup d'effets d'aubaine.
- Les exonérations de cotisations sociales sur les bas salaires⁸ : elles coûtent chaque année plus de 8 milliards d'euros à l'Etat, leur efficacité est très contestée et elles constituent une trappe à bas salaires. Elles doivent être réservées à des projets utiles socialement et/ou créateurs d'emplois.

⁶ ... et le nombre de personnes ayant gagné plus de 100 000 euros par an a augmenté de plus de 28 %. Source : INSEE, les revenus et le patrimoine des ménages, édition 2010.

⁷ 1 million de français ont bénéficié de cette mesure en 2009 pour 1 milliard d'euros. Cette mesure pourrait même coûter 3mds € en 2013. (Source Les Echos, ...)

⁸ Coût = 8,6 milliards d'euros en 2009 (à revalider)

4. Lutter enfin contre l'évasion fiscale liée notamment aux paradis fiscaux

L'évasion fiscale qui coûte chaque année au budget de la France entre 20 et 40 milliards d'euros, en adoptant des règles plus dures contre les paradis fiscaux et en développant les moyens humains nécessaires pour réaliser davantage de contrôles.

Reste à répondre aux questions centrales qui nous permettront de construire un projet de loi de finances écologiste :

- Quelle grille de critères pour une politique d'aides, de subventions et d'exonérations véritablement efficaces et utiles ?
- Comment relégitimer une fiscalité climat socialement juste après l'échec de la contribution climat-énergie ?
- Quel rythme de réduction des déficits proposer ?
- Comment rendre notre imposition plus progressive ?
- Quelle fiscalité confiscatoire mettre en place sur les plus hauts revenus pour donner corps à notre volonté de mettre en place un revenu maximum ?

5.2.4 Crise Financière et gouvernance Économique Européenne

Mettre l'économie au service de l'écologie

La crise qui secoue le monde et l'Europe depuis 2008 au point de créer la crainte d'un effondrement total du système n'est pas uniquement une crise financière produit d'un capitalisme financier aveugle, c'est une crise bien plus profonde de notre modèle économique : c'est une crise écologique, c'est une crise de la mondialisation qui débouche sur une crise politique européenne majeure. Ses conséquences, bien qu'encore mal connues, affecteront sans nul doute très profondément l'avenir de la construction européenne.

Mais cette crise est aussi une opportunité intellectuelle sans précédent. Alors que tous les schèmes de pensée s'effondrent, alors que toutes les certitudes s'effritent, alors que tous les dogmes intangibles sont remis en cause, nous disposons de la chance unique de pouvoir remettre à plat tout ce que nous voulons changer et nous avons, pour la première fois depuis longtemps, à la fois la voie et l'esprit libre pour mettre l'économie au service de l'écologie.

L'Europe en danger : Réformer la Gouvernance Economique

La crise grecque a mis à nu la fragilité des Etats face à la brutalité des marchés, mais elle a aussi montré la faiblesse des institutions européennes à gérer la crise. La gouvernance économique européenne doit être repensée de fond en comble. Les institutions pour contrôler et réguler un marché européen intégré font défaut et contribuent à mettre l'Europe en péril en l'amputant de sa légitimité démocratique. Il existe à travers l'histoire de nombreux exemples d'espaces politiques ayant accouché d'un espace marchand, mais il n'existe pas dans l'histoire d'expériences d'espaces marchands laissés à leurs libres cours ayant accouché d'un espace politique démocratique. L'Europe doit tenter de créer ce difficile précédent.

Les écologistes, même s'ils réalisent et savent bien les faiblesses et limites actuelles de l'Union, sont aussi conscient/es qu'il n'existe plus d'alternative que d'avancer vers une plus grande intégration politique. Les progrès du traité de Lisbonne sont insuffisants et nous devons avec ou sans changement du traité obtenir une réforme profonde de la gouvernance économique. Ceci implique notamment : une coordination accrue des processus budgétaires nationaux dans l'intérêt commun de la stabilité de la monnaie unique plutôt que dans l'intérêt particulier de chaque Etat membre, une remise à plat de la politique de cohésion dans le but de réaligner la compétitivité des économies les plus faibles mais en conditionnant ces aides à des efforts concrets en matière de réforme structurelles, l'élaboration d'un système de prévention des crises dans le cadre de la facilité européenne de stabilisation financière de 500 milliards d'euros adoptée au printemps 2010, l'élaboration d'un mécanisme de restructuration de la dette publique donnant lieu à la création d'une obligation Européenne, créant les prémices d'une agence de la dette européenne, d'un trésor européen, et d'un véritable budget communautaire, outil nécessaire pour compléter la gouvernance de la zone euro. Mais sans remettre en cause l'indépendance de la BCE, et sans la soumettre au pouvoir politique, nous devons avoir l'audace de repenser la politique monétaire qui, a été une des causes de la crise Européenne. Il faut penser une politique monétaire différenciée pour une zone ne constitue pas encore une zone monétaire optimale au sein de laquelle une politique monétaire unique serait efficiente. Les pistes que les écologistes souhaitent pousser incluent notamment un régime de réserve obligatoire pour les banques différencié pour chaque Etat membre évoluant en

fonction du cycle, pour contenir les éventuelles bulles tirées par le crédit. Ces réformes impliquent des abandons de souveraineté substantiels en matière de politique économique que nous sommes prêts à concéder si et seulement si, la démocratie européenne et la légitimité de politique économique progressent par la même occasion.

Capitalisme, marchés financiers et légitimité démocratique

L'idée qu'il faut moraliser le capitalisme est paradoxalement devenue très populaire à droite. Ne nous y trompons pas, c'est une illusion, le capitalisme n'a jamais été une entreprise morale, il ne l'est pas et ne le sera jamais. Morale et capitalisme ne sont pas des concepts solubles l'un dans l'autre et la moralisation du capitalisme est donc par définition une entreprise au mieux naïve, au pire hypocrite, donc nécessairement vouée à l'échec. Ce qu'il faut en revanche, c'est encadrer le capitalisme et le bannir complètement des espaces où ses modes de fonctionnement corrompent, érodent et rongent le lien social et la démocratie.

Ceci implique de revenir sur l'idée néolibérale dominante depuis trente ans selon laquelle la régulation est par essence néfaste particulièrement en matière financière.

A discuter : Si les conditions de transparence d'équité et de responsabilité sociale et environnementale étaient réunies, les marchés financiers pourraient être des outils efficaces pour allouer les ressources. Pour fixer ces conditions et les faire respecter, les pouvoirs publics doivent reprendre le contrôle sur des espaces qui ont été désertés par les politiques publiques et laissés à la liberté totale des marchés. Ils doivent notamment s'assurer que leur fonctionnement n'est pas source d'externalités négatives pour le reste de la société.

Le système financier est devenu mondial et les institutions qui existent pour le réguler doivent donc s'inscrire dans l'espace de la gouvernance économique mondiale (Comité de Bale, G20, FSB, FMI) pour être efficace. L'échelon minimum est le cadre européen ou de la zone euro, car les propositions unilatérales et proprement nationales sont vouées à l'échec. Nous devons forcer le système financier à devenir plus transparent et faire en sorte que ses innovations soient socialement utiles, il faut mettre en œuvre une double taxe sur le surprofit des banques et sur les bilans bancaires. La première pour faire payer à sa juste valeur la garantie publique dont jouit le secteur financier, l'autre pour dissuader la croissance exponentielle des bilans bancaires financés par la dette, source d'instabilité financière. Nous devons également mettre en place une taxe sur les transactions financières et préparer un régime panEuropéen de restructuration des banques pour que nous ne soyons plus jamais dans une situation où les États se retrouvent otages des banques et des risques systémiques qu'une faillite bancaire provoquerait. Nous devons aussi mener une guerre ouverte et sans compromis contre les paradis fiscaux qui sont au cœur de l'évasion fiscale et des pratiques illicites. Nous devons enfin travailler à changer le mécanisme des incitations à l'œuvre au sein même des institutions financières menant à la prise excessive de risques et à la déresponsabilisation.

5.2.5 États généraux de l'emploi et de l'écologie

Construire un autre monde du travail

« De toute évidence, la rupture avec la tendance au "produire plus, consommer plus" et la redéfinition autonome d'un modèle de vie visant à faire plus et mieux avec moins, suppose la rupture avec une civilisation où on ne produit rien de ce qu'on consomme et ne consomme rien de ce qu'on produit. » André Gorz, 2007.

Ouvrir des États généraux de l'emploi et de l'écologie, c'est déjà entrer dans cette phase de rupture.

Jamais la crise n'a atteint une telle gravité. En France, le total des personnes inscrites à Pôle Emploi atteint 4.600.000. 1.200.000 hommes et femmes survivent - ou *sousvivent* - avec le RMI. Et parmi les salarié/es, combien ont des contrats précaires ?

Combien sont payé/es en dessous du SMIC ? A un tel niveau, le chômage et la précarité concerne l'ensemble des citoyen/nes. Les femmes sont particulièrement concernées : elles gagnent en moyenne 25 % de moins que les hommes et l'écart s'aggrave à la retraite : la pension moyenne des femmes est 42 % plus faible ! La crise démultiplie les discriminations à l'embauche : discriminations liées à l'âge, au lieu de résidence, à la couleur de peau ou aux handicaps... Toutes celles et ceux qu'on ne considère pas comme étant "dans la norme" sont plus que jamais laissés de côté. Le stress, la souffrance au travail et les

maladies liées à l'environnement professionnel sont en très forte augmentation dans l'ensemble des secteurs d'activité. Quand il y a des millions de chômeur/ses et de précaires, même si les conditions de travail se dégradent, quel/le salarié/e peut prendre le risque de démissionner pour trouver mieux ailleurs ? Qui peut vraiment se battre contre les risques (psychologiques, sociaux et environnementaux) qu'il ou elle encourt ? La crise accentue les peurs et "disperse" les salarié/es, ce qui affaiblit la démocratie dans l'entreprise et renforce encore le pouvoir des actionnaires.

La gravité de la crise écologique

Les dernières mesures prise par des satellites de la NASA indiquent que les douze derniers mois sont les plus chauds que notre planète ait connus depuis plusieurs siècles. Il n'y a hélas aucun doute sur la gravité du dérèglement climatique et de ses conséquences sur la vie quotidienne de centaines de millions d'hommes et de femmes. Pénuries d'eau et inondations soudaines, émeutes de la faim, migrations climatiques sont déjà dans l'actualité. Par ailleurs, le déclin des ressources mondiales de pétrole est l'affaire d'une dizaine d'années. Si nous ne diminuons pas radicalement notre consommation d'énergie, les énergies fossiles deviendront inaccessibles au plus grand nombre. Plus généralement, la finitude des ressources de notre planète est une réalité qui doit être prise en compte à tous les niveaux si l'on veut être responsable pour les générations futures, et pour l'ensemble de la planète dès aujourd'hui.

La fin du dogme de la croissance

Face à cette réalité, les deux partis qui se succèdent au pouvoir depuis 30 ans misent essentiellement sur la croissance pour sortir de la crise. Non seulement c'est un non-sens écologique, mais l'INSEE montre que cela fait 30 ans que la croissance est inférieure aux 2,5 % qu'attendent religieusement le PS et l'UMP...

Il faut le dire clairement : la croissance n'est pas la solution. Avant même la crise des *subprimes*, alors que les Etats-Unis étaient pour certains un modèle de croissance et étaient officiellement en situation de plein-emploi, il y avait tellement de petits boulots à 10 ou 15 heures par semaine que la durée moyenne du travail -sans compter les chômeur/ses- était tombée à 33,7 heures.

Plus on attend le retour de la croissance, plus la précarité augmente, plus il y a de petits boulots... et plus augmente le risque de retomber en récession.

Nous ne le répéterons jamais assez, la croissance tous azimuts est une aberration écologique : si l'on veut lutter contre la dégradation de la planète, prendre acte de la finitude de ses ressources et réduire les émissions de gaz à effet de serre, il faut produire autrement, et cesser de gaspiller. Il est temps de montrer que des solutions existent pour faire face à la crise sociale, économique et écologique. Il est temps d'agir. Nous ne prétendons pas, à nous seul/es, avoir toutes les solutions. C'est par le débat, le dialogue serein et approfondi, que nous pouvons construire tous ensemble un nouveau modèle de développement.

Une première réponse : des Etats généraux

Au Danemark comme au Pays-Bas, au début des années 80, les partenaires sociaux et les politiques ont été capables de travailler ensemble pendant plusieurs mois jusqu'à construire un nouveau contrat social. Les Accords de Waasenar n'ont pas réglé tous les problèmes mais ont permis de diviser par 2 le chômage et de diviser par 3 la précarité. En France, ce genre de dialogue de longue durée et de grande qualité, n'a encore jamais eu lieu.

Mais vu la gravité de la situation, nous pensons que toutes nos organisations doivent accepter de sortir des sentiers battus. Ensemble, nous devons tout faire pour être à la hauteur des enjeux. Nous invitons toutes celles et tous ceux qui le veulent à travailler ensemble : syndicats, patronats, mouvements de chômeurs, associations, universitaires, citoyen/nnes actif/ves, expert/es de terrain, expert/es du quotidien... Nous devons tout mettre sur la table : nos points d'accord, de désaccords, nos doutes et nos propositions. Sur quels leviers agir ? Quels sont les blocages à faire céder ?

Nous vous invitons à engager ce travail collectif sans a priori, avec comme seul objectif de construire un nouveau modèle qui permettra de :

- > diviser par 2 le chômage en cinq ans,*
- > diviser par 2 la production de gaz à effet de serre en dix ans.*

Vous êtes syndicaliste, chômeur/se, travailleur/se, associatif/ve, élu/e, chercheur/se, simple citoyen/ne...

- Vous avez vu ou construit des projets durables répondant à des critères d'éthique et d'efficacité ?*
- Vous avez repéré des obstacles à lever pour créer des activités utiles et non polluantes ?*
- Vous avez des idées précises sur ce qu'il faudrait faire pour diminuer significativement le chômage sans retomber dans le productivisme et les tâches pénibles et sous payées ?*

Envoyez vos contributions sur le site <http://www.etatsgenerauxemploiecologie.net/> aux Etats Généraux de l'Emploi et de l'Ecologie et venez en débattre à l'université de Nantes, Amphithéâtre E, jeudi 19 août, à partir de 14 heures 30.

Chantier 3 – Vivre-Ensemble

(personnes relais : Caroline Mécarry et Jean-Luc Veret)

5.3.1 Quels objectifs et quelles mesures phares pour une nouvelle politique éducative ?

L'éducation et la formation sont des thèmes sur lesquels la dynamique Europe Ecologie est sans doute traditionnellement moins entendue et moins attendue que sur d'autres thématiques plus emblématiques des combats écologistes.

Les écologistes, dans le cadre du projet global qu'ils portent, ont pourtant depuis longtemps mené une réflexion sur ces sujets et doivent montrer qu'ils sont capables d'élaborer un programme d'actions cohérent et innovant sur l'éducation. Autour de quels objectifs, avec quelles mesures phares ?

Le diagnostic

Le système éducatif français est en crise. Il ne parvient pas à réduire les inégalités devant l'accès pour tout/es à l'éducation, comme le montrent depuis longtemps expert/es et chercheur/ses. La Cour des comptes a encore récemment souligné ce constat.

Le gouvernement mène actuellement une politique éducative caricaturale, au nom d'un économisme à courte vue et d'une obsession répressive, qu'illustre par exemple la suppression des allocations familiales pour les familles des élèves absentéistes, qui ne font qu'augmenter la détresse des familles en question.

Les réformes de l'enseignement se succèdent, parfois avec de bonnes intentions -plus d'individualisation par exemple-, mais sont couplées à une politique de réduction drastique des moyens (notamment humains, avec encore 16 000 postes supprimés à la prochaine rentrée) qui ne peut conduire qu'à la dégradation et à l'échec.

Les professionnel/les de l'éducation sont inquiet/es et désabusé/es, entre rébellion et dépression. Il faut leur redonner la fierté du service public si essentiel qu'est l'éducation, l'autonomie et les moyens suffisants pour y réussir.

Sur les grands principes, la question de l'égalité des chances quant à l'éducation et à l'accès au savoir a toujours été pour la gauche une ambition forte et primordiale. Force est de constater que la gauche, lorsqu'elle était aux responsabilités, n'a pas réussi à relever totalement ce défi et que le slogan de l'égalité des chances s'est révélé une réelle imposture.

Les enjeux

1,5 millions d'adultes travaillant dans les communautés éducatives, 13 millions d'élèves, le levier de la formation tout au long de la vie... La politique éducative est évidemment le socle de la transformation de la société souhaitée par Europe Ecologie.

Remettre en place une nouvelle politique éducative, c'est notamment revenir au principe selon lequel les moyens mis dans l'éducation et la formation ne sont pas un coût, mais un investissement pour l'avenir. C'est aussi ne pas hésiter à repenser l'architecture globale de la politique éducative plutôt que d'essayer de la faire évoluer à la marge. C'est encore imaginer les lieux d'enseignement de demain comme des "maisons des savoirs, de la citoyenneté et de la formation tout au long de la vie". C'est penser « transversalité » plutôt que « fragmentation par matière ». C'est enfin ne pas se contenter des discours et grands principes inscrits dans les textes officiels mais de chercher à les concrétiser.

Les pistes d'une position écologiste : quels défis à relever ?

Un projet écologiste pour l'éducation, c'est un projet :

- qui rénove en profondeur, et en concertation avec les acteurs, le système éducatif ;
- construit autour de propositions positives qui contrasteront avec les politiques répressives du gouvernement ;
- qui s'appuie sur les spécificités de l'approche d'Europe Ecologie, notamment par rapport aux autres forces de gauche.

Pour y parvenir, notre nouvelle politique éducative ambitieuse pourrait s'ordonner sur les quatre défis (ou questions structurantes) suivants :

Défi 1 : Le savoir pour préparer l'avenir

- Les actions éducatives doivent être pensées en mettant la question de l'avenir du monde à long terme au cœur des choix politiques (ne pas sacrifier la dette sociale, éducative et écologique au

- seul profit de la dette financière).
- Faire de la découverte et de la mise en œuvre d'une solidarité active et assumée le cœur des programmes et des pratiques éducatives.
- Organiser le travail des élèves, des professeurs et de tous les autres personnels éducatifs (y compris les agents techniques et personnels des établissements) autour de la capacité à "penser global" et "agir local".

Défi 2 : Le droit d'accès au savoir et à la culture pour tous et à tout âge

- ⇒ Promouvoir l'égalité du droit d'accès de chacun à l'éducation (contre l'imposture de l'égalité des chances).
- ⇒ Faire que les contraintes financières ne soient jamais un frein à l'éducation, au savoir et à la poursuite des études.
- ⇒ Ne pas enfermer quiconque dans un destin social, abolir les barrières entre formation initiale et continue, militer pour la formation tout au long de la vie.
- ⇒ Lutter contre la marchandisation du savoir sous toutes ses formes (y compris en repensant complètement la question de l'évaluation et des examens).

Défi 3 : L'éducation pour ré-apprendre le vivre ensemble, la citoyenneté et le développement durable

- Valoriser la diversité comme étant une richesse fondatrice.
- penser la question du "bien commun" et sortir d'un système basé sur les conflits entre intérêts individuels ou collectifs (de classe)
- Concevoir l'éducation, à l'école et en-dehors, comme une occasion de découverte, d'échange et de prise de responsabilité, et non de compétition.
- Soutenir l'éducation populaire et plus largement les initiatives éducatives prises en dehors de l'école en encourageant toutes les formes d'échange de savoir et d'éducation non formelle

Défi 4 : Réinventer les pratiques

- Favoriser les pratiques émancipatrices, la solidarité active et plus globalement l'idée de rendre l'école à ceux qui la font
- Réinstaller l'école et l'université dans la Cité
- Développer et encourager les formes d'échange de savoir et d'éducation non formelle.
- Faire en sorte qu'à terme "ce ne soit plus l'école qui soit faite pour la société, mais la société pour l'école".

Les mesures écologistes en débat

Pour relever les quatre défis présentés, nous proposons ci-dessous des mesures concrètes. Le risque étant de retomber dans un « catalogue de mesures », tant la problématique est vaste et complexe. Il faudra décider quelles en sont les mesures qui pourraient être qualifiées de phare.

Défi 1 : Le savoir pour préparer l'avenir

- **L'Etat doit ré-investir à la hauteur des enjeux d'éducation et de formation** qu'exige un pays démocratique et solidaire. Cela nécessitera évidemment donc des moyens, financiers et humains, qu'il faudra assumer et mettre en œuvre dans un cadre concerté. Ces moyens serviront notamment à assurer la fonction d'intégration au niveau primaire et collège et celle du soutien à l'apprentissage des savoirs au lycée et post-bac.
- Assurer, par une **évolution majeure des formations, la réussite de la transformation écologique de la société**. Développer la prospective compétences / emploi sur les nouveaux emplois, mettre en œuvre une **adaptation réelle et rapide des référentiels (et plus de transversalité)** pour que tous les métiers existants puissent être enseignés puis exercés de manière durable et **pour que les programmes scolaires mettent la solidarité active au cœur des pratiques éducatives**. Développer dans la même volonté politique la formation professionnelle

Défi 2 : Le droit d'accès au savoir et à la culture pour tou/tes et à tout âge

- ⇒ Mettre en place un **plan d'aide financière, technique et pédagogique pour les étudiants** leur permettrait d'entamer et de travailler leurs études professionnelles et/ou universitaires dans des conditions d'habitat, de vie et d'accès au savoir digne, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui pour un grand nombre d'entre eux.
- ⇒ Développer une nouvelle approche et **de nouveaux outils pour la formation tout au long de la vie**. Cela passera notamment par une meilleure prise en compte de la validation des acquis de l'expérience. Il faut également remettre en place des dispositifs de formation

continue tout au long de la vie qui puissent faciliter les orientations et /ou les réorientations professionnelles.

- ⇒ Développer la production et l'utilisation de contenus pédagogiques mis en biens communs et gratuits, notamment en numérique ; cela permettra de **ré-inventer un usage gratuit du savoir**.

Défi 3 : L'éducation pour ré-apprendre le vivre ensemble, la citoyenneté et le développement durable

- Favoriser la participation active des apprenant/es, le mélange des origines, des cultures, des âges et des parcours, **le travail spécifique sur ces diversités et d'éducation sur la lutte contre toutes les discriminations et l'ouverture des temps scolaires et hors-scolaires aux mouvements d'éducation populaire** sont autant de leviers à activer.
- **Faire des établissements scolaires le moteur de la conversion de la société**. Avec les lycées pour les conseils régionaux, les collèges pour les conseils généraux, les écoles pour les villes, les institutions peuvent vraiment, par la volonté politique et la commande publique, tirer toute la société et accélérer la transformation écologique de l'économie : bâtiments exemplaires, restauration collective, politique de RH, actions éducatives...

Défi 4 : Réinventer les pratiques

- Réinstaller la confiance et la co-construction entre l'Etat et les acteurs pédagogiques, croire en l'intelligence commune. **Mettre en débat les grandes alternatives** et ré-interroger les fondements sans tabou (réforme du collège, bac, rythmes scolaires)
- Réactiver et revivifier de nouvelles formes institutionnelles d'accès au savoir et à la culture, i.e. l'éducation non formelle. Il faut retrouver des lieux de savoir, de culture et d'éducation associatifs : **créer des maisons de l'aide aux devoirs et de la culture, maisons de la parentalité, maisons de la petite enfance**.
- [**Développer résolument les pratiques émancipatrices** : démarches documentaires, expérimentales et créatrices
- Créer enfin des conditions de travail et une formation professionnelle (en matière de temps, de lieux et de moyens) pour tous les personnels et partenaires d'éducation et de formation (y compris agents techniques et administratifs) qui puissent réellement favoriser le travail d'équipe et l'innovation.]
- **Favoriser les dynamiques innovantes**, notamment par une réforme du système de mutations de l'Education nationale, le repérage et le soutien à des équipes de professionnels volontaires.
- Créer les conditions (forme des programmes, distribution du pouvoir, définition du service des enseignants) pour **que les équipes pédagogiques se saisissent de leurs responsabilités** et puissent définir les modes d'organisation et les pratiques pédagogiques les plus profitables aux élèves.

5.3.2 De l'immigration à la mobilité : pour la liberté et l'égalité de circulation de tous les humains

Parmi les politiques les plus choquantes mises en œuvre en France ces dernières années, la politique d'immigration de Nicolas Sarkozy a de bonnes chances d'émarger au palmarès. En tant que Ministre de l'Intérieur, puis dans son mandat de Président de la République, il a toujours porté une vision restrictive et radicale de la politique d'immigration. L'actualité a été couverte de renoncements à la justice et aux valeurs de la République, aux Droits de l'Homme ou aux conventions Internationales. La France terre d'accueil laisse place à une Europe forteresse, le discours « on ne peut pas accueillir toute la misère du monde » s'installe comme une idée partagée, la menace de « l'appel d'air » comme un rempart intellectuel infranchissable.

Chassant sciemment sur les terres du Front National, Nicolas Sarkozy associe sans complexe immigration et identité nationale dans un ministère nouveau confié à Brice Hortefeux puis à Eric Besson. Transfuge du PS, celui-ci y amènera le co-développement, thème cher au PS qui le concevait comme une vision plus humaine d'une politique de fermeture des frontières. Le principe est simple : on renvoie dans leur pays les candidats à l'immigration, mais on leur propose une maigre compensation financière.

La pseudo-solution de l'immigration choisie est une façon de piller les "ressources" humaines après avoir pillé les ressources naturelles des pays du sud. Une fois les professionnels formés au lieu de contribuer

au développement de leur pays qui ont financé leur cursus, ils sont captés par les pays du nord, dont la France : le différentiel est trop important en terme de revenus et de conditions de vie (on ne vit pas que de biens matériels : comment vivre dans un pays où les droits humains sont bafoués, où les projets existentiels ne peuvent s'épanouir ?

Ce ministère est contraint par des objectifs chiffrés, à commencer par les 25000 expulsions par an que préfets et politiques se targuent de dépasser, oubliant les vies déchirées derrière ces calculs indécentes. Pour atteindre les objectifs, les méthodes employées par l'administration deviennent toujours plus amORALES : la chasse aux sans papiers est ouverte. Partout dans la rue et les transports publiques, à la sortie des écoles, dans les hôpitaux, les maternités, sur les lieux de travail ou lors des mariages se met en place un système bien rôdé basé sur des contrôles systématiques, des arrestations immédiates, une industrialisation de la rétention et une justice expéditive (voire absente) pour arriver plus vite et plus souvent à l'expulsion. Le charter est devenu le symbole de ce schéma inhumain, à destination de pays en guerre (Corne de l'Afrique ou Afghanistan), déchirant les familles, poussant les hommes à préférer le suicide à un retour vers leur pays d'origine.

L'humanité s'efface doucement derrière le système implacable. Les discours d'intolérance, d'exclusion, de racisme deviennent ordinaires. Un ministre condamné par la justice pour avoir tenu des propos racistes est encore en fonction... au ministère de l'Intérieur. Face à ce constat qui consterne les forces de gauche et républicaine du pays la mobilisation est pourtant faible. Et notre pays, historiquement opposé à la délation, y revient progressivement : on a ainsi vu des banquiers, des agents des services de l'Etat ou simplement des voisins informer la police de la situation irrégulière d'une personne menant à son arrestation et à son expulsion.

Les grands objectifs s'affichent : limiter l'accès physique au territoire (contrôle des frontières), contraindre l'accès au droit d'asile, réduire les possibilités de régularisation, d'accès à la nationalité française, traquer le mariage blanc, le travail irrégulier. La communication se veut radicale, virile : comme lorsque Eric Besson rase la Jungle de Calais, rafle 250 jeunes migrants dont 120 mineurs et vient pavaner devant les bulldozers.

La gauche n'est pas remise du traumatisme de 2002. L'ombre du FN planera sans aucun doute sur 2012, plus populiste et plus virulent encore, incarné par la fille du leader historique de l'extrême droite. L'erreur des forces de gauche, c'est de croire que de parler d'immigration donne des voix au FN. Le FN mobilise son électorat sur l'immigration zéro. À ne pas en parler la gauche déçoit le sien.

Accueil, fraternité, humanité, partage, responsabilité. Une autre politique de l'immigration doit prendre corps. Il ne faut pas courir derrière la droite ! Le rapport du collectif « cette France là » évalue à plus de deux milliards d'euros de coût de l'actuelle politique d'immigration. Que sommes-nous capables de proposer avec des moyens équivalents ? Le débat est actuellement ouvert au niveau européen sur la remise en cause des moyens accordés à FRONTEX (outils de contrôle des frontières) et son efficacité. La liberté de circulation est une option envisagée !

Le rapport annuel 2009 du PNUD recommande la libre circulation (mobilité) de tou/tes les citoyen/nes. La réalité aujourd'hui est que seul/es les citoyen/nes du nord vont où ils veulent et le développement du tourisme va bien dans un seul sens, du nord au sud. Cependant que les citoyen/nes du sud voient débarquer des citoyen/nes du nord, riches et libres de se déplacer pendant qu'elles et eux sont comme dans un bocal : à les regarder sans pouvoir leur rendre visite. Non seulement à leurs ami/es du nord mais aussi aux membres leur famille, en violation des conventions internationales et des valeurs de notre république.

Si les jeunes du sud (de celles et ceux qui se jettent dans des bateaux de fortune mourant chaque année par milliers de morts dans la Méditerranée - les Harragas) savaient pouvoir aller et revenir, ils ne resteraient pas à vivre clandestinement dans des conditions le plus souvent misérable. C'est l'impossibilité de circuler qui amène beaucoup d'entre eux à rester.

96% des migrations ont lieu du sud vers le sud, la plupart en pays transfrontalier. L'appel d'air n'est qu'un mythe, un effet marginal. Quand les frontières européennes se sont ouvertes à des pays au différentiel de niveau de vie important (Espagne ou Portugal d'abord et plus récemment les pays de l'est), le raz de

marée migratoire tant brandi par les opposant/es à Schengen n'est pas venu. Le débat doit s'ouvrir sur la liberté de circulation et d'installation.

C'est de notre vision des rapports Nord/Sud dont il est question, des systèmes actuels qui maintiennent ces pays dans la pauvreté et le faible développement. Françafrique, poids de la dette, néocolonialismes, impérialismes, changement climatique ou conflits diplomatiques, nul/le ne devrait avoir à prendre la route de l'exil. S'il/elle y est contraint, nous lui devons assistance. L'un des leviers importants pour humaniser nos relations et arrêter ce qu'on appelle l'immigration clandestine est l'exigence de démocratisation des pays du sud. Mais pour être exigeants envers les autres concernant les droits de l'homme, encore devons-nous être irréprochables nous-mêmes !

Les écologistes doivent se positionner clairement sur une régularisation de tous les sans-papiers. Les régularisations au cas par cas impliquent l'arbitraire et laissent dans la précarité le plus grand nombre, soumis aux exploitations et aux trafics mafieux. Il est indispensable de veiller à l'application du droit d'asile dans l'esprit de la Convention de Genève : l'appliquer en particulier aux victimes de persécutions liées au genre (mariages forcés, violences et mutilations sexuelles...) ou à l'orientation sexuelle.

Nous devons appeler à l'accès au droit commun pour les migrantes et migrants et enfin dépénaliser le séjour irrégulier, notamment amnistier toutes les condamnations relatives au séjour irrégulier. Il faudra supprimer définitivement la double peine, aberration juridique et humaine.

Nous faisons face à l'industrialisation de la rétention : des centres de plus en plus grands sont construits comme celui du Mesnil-Amelot (240 places, ce qui est contraire au droit européen). Si Monsieur Besson s'en va que va-t-il en advenir ? Il faut définitivement renoncer aux centres de rétention et autres zones d'attente. Ces espaces pénitentiaires produisent les mêmes effets que nos prisons : violence, zones de non-droit et suicides en cascade.

Mais surtout nous devons retrouver le sens de l'accueil et de la solidarité en mettant en place une vraie politique d'accueil, de suivi et d'accompagnement des primo-arrivant/es : dans l'apprentissage de la langue, l'éducation, la santé ou le logement. La France doit signer, ratifier et appliquer la « Convention internationale des Nations Unies sur la protection des droits des travailleur/ses migrant/es et des membres de leur famille » et, en conséquence, aligner le droit à vivre en famille des étranger/es sur celui des Français/es. Égalité et vivre ensemble, c'est aussi offrir la citoyenneté de résidence par l'octroi du droit de vote et d'éligibilité à tou/tes les étranger/es à toutes les élections, faciliter l'accès à la nationalité française et lutter plus efficacement contre les discriminations. Ces discriminations à l'égard des noirs et des maghrébins notamment sont le retour du refoulé. La France doit travailler sur son « impensé colonial » : les études post-coloniales, si peu présentes aujourd'hui dans les institutions universitaires françaises, (contrairement à ce qui passe aux Etats-Unis) seront des moyens/voies qui nous y aideront.

Le monde bouge, si nous ne savons réagir aux défis actuels, comment envisager les enjeux de demain ? Ainsi nous participerons au développement d'un débat international sur les droits des réfugiés climatiques (élargissement de la Convention de Genève ou adoption d'une Convention spécifique).

La mise en œuvre de tous ces principes suppose une refonte totale du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA), qui devra être faite par le prochain gouvernement soutenu par Les Verts et le rassemblement des écologistes.

5.3.3 Pour un nouveau contrat social et de santé

La situation sanitaire

Depuis quelques années, les cancers sont devenus la cause principale de mortalité dans notre pays. Cette réalité est à mettre en relation avec le fait qu'on augmente régulièrement le nombre de produits cancérigènes certains, probables ou possibles dans notre environnement, que nous en absorbons des quantités croissantes dans l'air, dans l'eau ou dans l'alimentation, de même que nous sommes soumis, toujours davantage, à des radiations cancérigènes. Même si l'on ne peut pas identifier la cause de chaque cancer, on ne pourra pas continuer longtemps à jouer la politique de l'autruche sur la santé environnementale.

Plus généralement, les principales causes de mortalité et de souffrance modernes sont dues à des

maladies de civilisation : cancers déjà cités, maladies cardio-vasculaires, morts violentes, c'est-à-dire accidents et suicides, alcoolisme,... Tous ces problèmes de santé sont liés aux pollutions de l'environnement ainsi qu'aux modes de vie, aux comportements, à la mauvaise qualité des relations entre les humains. Ceci signifie qu'elles seraient accessibles, au moins en partie, à la prévention, fondée sur la protection de l'environnement, d'une part et, d'autre part l'éducation et la promotion de la santé.

Les maladies en plus forte augmentation sont également des maladies de civilisation, diabète lié à l'obésité, asthme, allergies, de même que la souffrance au travail ou la dépression et la difficulté de vivre. Il faut constater que notre système de santé est relativement impuissant devant cette situation et que, si la longévité des personnes âgées augmente, notre pays est aussi connu pour l'importance de la mortalité prématurée, en particulier des hommes, comme pour l'ampleur des inégalités sociales, dont les études montrent qu'elle ne se réduisent pas, mais sont, au, contraire en augmentation.

La Sécurité Sociale

Le « trou » de la sécurité sociale est en train de devenir un gouffre avec 30 milliards d'euros de déficit prévu en 2009. Le principe même de gérer ce déficit en empruntant, comme on le fait actuellement, nous paraît inacceptable car il revient à faire payer nos dépenses de fonctionnement par les générations suivantes. En ce sens c'est le strict contraire du développement durable qui, par définition, permettrait aux générations suivantes de vivre avec les mêmes avantages que nous.

Aujourd'hui, on ne peut pas exclure que la sécurité sociale se retrouve plus ou moins prochainement en cessation de paiement. Certains attendent cet événement avec cynisme et avidité pour transférer la protection sociale aux assurances privées, avec le cortège d'augmentation des inégalités qui s'y rattachent inéluctablement.

Le paritarisme ne fonctionne plus réellement, les usager/es sont toujours marginalisés dans la gestion du système de santé, la centralisation démesurée du système ne permet aucunement de le contrôler, malgré les réformes à répétition. C'est pourquoi seule une réforme en profondeur, guidée par des objectifs de santé publique permettra de garder un système fondé sur la solidarité. Or, actuellement, la volonté du gouvernement est de tout céder aux corporatismes et aux lobbys de l'industrie pharmaceutique, du pétrole, de l'agroalimentaire et du sucre, de l'alcool, des assurances, au risque de sacrifier la politique de santé...

Les enjeux

Cet ensemble de constats montre que la situation est plus grave qu'on ne le croit bien souvent : les maladies de civilisation progressent plus vite que les progrès de la médecine ; l'accumulation de déchets chimiques ou nucléaires engage l'avenir pour des siècles ou des millénaires et dépasse la dimension des politiques humaines ; l'importance que prennent la souffrance psychique, les suicides en général et la montée des suicides au travail en particulier, nous obligent à nous pencher sur les critères de qualité de vie. La crise est structurelle et ne se résoudra pas par la protestation, ni seulement par la mobilisation de nouvelles ressources financières.

Cette situation rend particulièrement pertinent le projet de réorganiser le système de santé en fonction d'objectifs de santé pour la population, de changer de mentalité pour passer réellement d'un système purement médical à un système de santé. La santé est à concevoir comme une valeur positive, au-delà de l'absence de maladie, comme une ressource pour la vie, pour construire la qualité de vie. C'est une valeur transversale, qui influe sur de nombreuses politiques.

Cela implique de développer, à côté du système de soins, deux nouveaux axes : le premier vers la santé environnementale, notamment au travail, le deuxième vers une réelle politique d'éducation et de promotion pour la santé. L'objectif est en effet de constituer un trépied avec la politique de soins dans lequel la politique de santé n'est pas pensée uniquement à partir de la maladie et de la médecine, mais bien de la protection et du développement de la santé de la population dans son sens positif, permettant ainsi de maîtriser l'inflation des soins.

Concernant la médecine, il s'agit d'assurer l'accès aux soins en cessant d'augmenter les dépenses à la charge des usager/es et en assurant la couverture du territoire par la médecine générale. Il s'agit également de soutenir et moderniser l'hôpital public et de faire cesser l'évolution organisée par le gouvernement actuel vers une médecine à deux vitesses entre les cliniques privées - et autres secteurs privés de l'hôpital - et l'hôpital public.

Il s'agit de repenser, pour le conserver, le principe de solidarité aujourd'hui mis à mal. C'est sans doute un des combats majeurs des prochaines années : inventer une nouvelle gouvernance basée sur une décentralisation, sous forme de régionalisation, et sur la mise en place d'une réelle démocratie sanitaire, où l'ensemble des citoyen/nes aient un poids en tant qu'usager/es actuel/les ou potentiel/les du système de santé. Le combat à venir n'aura pas seulement comme objectif de maintenir la Sécurité Sociale, comme si une attitude conservatrice et un refus des réformes allaient résoudre les problèmes. Le discours sur le « care » ne suffira pas non plus pour assumer les responsabilités politiques. Il s'agira de refonder la Sécurité Sociale pour passer d'une conception assurancielle à une vision politique pour la

santé de l'ensemble de la population.

Au total, n'est-ce pas à l'échelle européenne qu'il faudrait envisager les politiques de santé et de solidarité, même s'il reste une disparité des systèmes de gestion ? Ne devons-nous pas avoir l'ambition de promouvoir un modèle social européen appuyé sur des objectifs et des politiques de santé et portant sur la solidarité en cas de maladie, sur l'accès aux soins et à la prévention, comme sur les retraites, le soutien aux personnes âgées, l'accueil de l'enfance ?

5.3.4 Société écologiste, société de libertés

L'humain au cœur de la politique de sécurité

Lutte contre la délinquance : une politique plus humaine et pragmatique

Depuis 2002, le discours sur la sécurité ne repose que sur la répression. Prévention, dissuasion, réinsertion, causes sociales de la délinquance ont été délaissées voir violemment rejetées. Les lois sur la sécurité se sont multipliées, apparaissent avant chaque période électorale. La police de proximité a été totalement démantelée, la police devant se concentrer sur les interpellations et la recherche de bons chiffres.

À la place, une politique du chiffre, avec objectifs et primes, a été menée. Cette politique oblige la police à prioriser les délits non pas en fonction de leur impact sur la société, mais plutôt selon leur taux d'élucidation (consommation de cannabis, sans-papiers), quitte à sous-évaluer ceux dont le taux est mauvais (cambriolage, délinquance financière). La police de Nicolas Sarkozy ne poursuit pas les délinquants, elle chasse les bons chiffres. Cette politique du chiffre est également l'une des causes principales de l'explosion du nombre de garde-à-vue (900 000 en 2009). Les délinquances financière et environnementale, oubliées par cette politique, doivent enfin être prises en compte.

Cette transformation de la police en machine à statistiques a permis au gouvernement de diminuer drastiquement les effectifs (près de 10.000 postes supprimés en police et gendarmerie en trois ans). Dans le même temps, les moyens de sécurité privée et les polices municipales se sont multipliés. Les compétences des polices municipales ont été étendues, pour se rapprocher de celles de la police nationale, malgré un encadrement, un recrutement et une formation à parfaire. Aux moyens humains, le gouvernement a fait le choix de promouvoir de façon aveugle la vidéosurveillance, malgré son coût prohibitif et son efficacité très limitée.

Face à la déshumanisation de la lutte contre la délinquance, la question de la police de proximité pourrait être une des réponses. Son échec passé montre toutefois qu'il est indispensable de la soutenir politiquement de manière forte et de réfléchir à ces modalités et implications concrètes (présence sur le terrain, recrutement, formation, implication de la population et des élus, décentralisation). Pour autant, la police de proximité ne peut être une fin en soi. Au risque de nous enfermer sur les incivilités et la petite délinquance, nous devons en outre nous positionner sur la lutte contre la moyenne et la grande délinquance, le maintien de l'ordre. Une réflexion doit être menée sur le statut et les objectifs des polices municipales, laissées actuellement à la discrétion du maire, ce qui peut entraîner des dérives.

Il faut sortir également de l'ornière du tout-répressif. Nous devons définir les contours d'une politique de sécurité pragmatique et équilibrée, reposant sur la prévention, la présence de dissuasion, la sanction, la réinsertion.

La prochaine mandature poursuivra la fusion police-gendarmerie en cours, fusion qui ne se fait pas sans conflit, tant les différences de statuts et de culture sont importantes. Il faut également réfléchir au devenir de la police judiciaire, toujours sur l'autorité du préfet, et non du pouvoir judiciaire.

Justice : Garantir les droits et l'indépendance de la justice

Après les réformes lancées à la fin des années 90, les années 2000 ont été marquées par une reprise en main de l'institution judiciaire par le pouvoir exécutif. Contrôle accru des nominations de magistrats, mutation brutales de procureurs, velléité de suppression du juge d'instruction, affaiblissement du juge des libertés, peines planchers...

Dans le même temps, les procédures d'exception mettant à mal les règles du procès équitable ont été multipliées. Deux exemples : la justice anti-terroriste, et ses nombreux ratés (Chalabi, Tarnac, Colonna), caricature des échecs d'une justice qui ne met pas le droit au procès équitable au cœur de ses préoccupations. À l'autre bout, la comparution immédiate, procédure expresse peu à peu banalisée permettant une incarcération immédiate. La durée moyenne des auditions en comparution immédiate est d'une demi-heure, pour des peines de prison ferme allant jusqu'à plusieurs années. Elles représentent pourtant le quart des incarcérations. On pourrait également citer l'exemple du droit des étrangers, où le rôle du juge n'a cessé d'être limité.

C'est l'ensemble de la chaîne pénale qu'il faut remettre à plat pour garantir une justice efficace et équitable. En premier lieu, la garde-à-vue doit être réformée pour conformer la France au droit international. Une proposition de loi sur la garde-à-vue, imposant la présence de l'avocat et limitant son

recours, proposée par les Verts au Sénat a pu déjà être portée par les sénateurs socialistes. Les comparutions immédiates devront être strictement encadrées. Il faut réfléchir à la manière de renforcer les droits de la défense, notamment pendant l'instruction. La collégialité de l'instruction semble offrir des garanties intéressantes. La position du juge de la liberté et de la détention est également à revoir, il semble être actuellement une garantie insuffisante. L'indépendance de la justice devra également être confortée. Ce n'est pas seulement le parquet qu'il faut rendre indépendant, notamment dans les nominations. L'indépendance de la magistrature du siège souffre d'un contrôle accru de leur nomination.

Prison et peines : la réinsertion seule solution réaliste

En 30 ans, la population carcérale et la longueur des peines de prison ont doublé, sans que cette hausse ne soit corrélée avec la courbe de la délinquance. La surpopulation et l'inflation carcérale aboutissent à la multiplication des centres pénitentiaires, construits sur des normes de plus en plus sécuritaires, sans que les conditions de détention soient pour autant améliorées. La création de nouveaux délits, la chasse aux sans-papiers et aux consommateurs de drogues, la criminalisation des malades mentaux, l'enfermement de mineurs engorgent les prisons, aggravant les conditions de détention et empêchant tout travail sur la réinsertion.

Dans le même temps, on note une stagnation des mesures d'alternatives à l'incarcération, que ce soient le travail d'intérêt général ou la libération conditionnelle. Pire les nouvelles alternatives à l'incarcération proposées (bracelet électronique), conduisent à un glissement répressif, et remplacent des sanctions moins coercitives.

Les conditions de détention devront être améliorées et enfin respecter les normes internationales, la France étant régulièrement condamnée sur ces questions. Un numerus clausus (une personne détenue par place de prison) et un moratoire sur la construction de nouvelles places pourraient être les meilleurs moyens pour mettre fin à la surpopulation et à l'inflation carcérale.

Donner du sens à la peine, c'est organiser la réinsertion. Il faut donc réfléchir aux sanctions alternatives à l'incarcération, l'incarcération qui ne doit rester qu'une solution de dernier recours. Faire de la réinsertion l'objectif principal de la peine, nécessite également une réforme profonde du fonctionnement de l'administration pénitentiaire. Les collectivités doivent prendre part à la réinsertion locale notamment via les travaux d'intérêt général.

Libertés publiques : contre la société du contrôle

Ces dernières années, collectes, conservation, croisements des données ont été considérablement accrus par les nouvelles technologies. Dans le même temps, les textes législatifs et réglementaires ont eut tendance à favoriser la création de ces fichiers, qu'ils soient étatiques (EDVIGE 1 et 2, Base élève, STIC, FNAEG) ou privés.

Les garde-fous restent insuffisants. Destiné initialement à collecter les empreintes génétiques des personnes condamnées pour délits sexuels, le FNAEG (Fichier national automatisé des empreintes génétiques) s'est vu considérablement élargi. Au point de recueillir plus de 1 200 000 empreintes ADN, dont les trois quarts appartiennent à des personnes jamais condamnées, et le quart restant rassemblant essentiellement celles de petits délinquants.

La CNIL, chargée de faire respecter les libertés, ne dispose pas des moyens suffisants face à l'ampleur de sa tâche. Elle dispose de cinq fois moins de personnels que son homologue allemand. De même, l'investissement massif dans la vidéo-surveillance se fait sans les moyens de contrôle suffisants⁹. Il faut étudier les manières de limiter cette société de surveillance qui se met en place et organiser un contrôle efficient. La question de l'anonymat et du droit à l'oubli seront au cœur de nos travaux.

Enfin, la réforme du Défenseur des droits, qui rassemblera sous un périmètre le Médiateur de la République, le Défenseur des enfants, la HALDE et la Commission nationale de déontologie de la sécurité, pose la question des instances de contrôle, de leurs moyens et de leur indépendance.

5.3.5 Logement

Au cours de la dernière campagne présidentielle française, le mouvement associatif du logement, en particulier via le campement des enfants de Don Quichotte, a réussi, dans la lignée des interpellations de l'abbé Pierre, à placer la crise du logement au cœur de l'agenda médiatique et politique. Une crise du logement protéiforme, qui touche des millions de citoyen/nes, du SDF qui meurt dans la rue aux classes moyennes fragilisées contraintes de quitter les centres-villes et / ou de consacrer une part grandissante de ces revenus pour se loger tant bien que mal, en passant par les quartiers populaires des périphéries, où l'alternative proposée ne semble être que la démolition ou la dégradation du parc de logements.

⁹ On lira à ce sujet le document écrit par la commission justice sur la vidéo-surveillance <http://www.justevert.org/spip.php?article412>

Tous propriétaires ?

Face à cette mise à l'agenda inédite, le candidat Sarkozy a réussi à imposer en réponse le slogan de « la France des propriétaires ». En vertu de ce mot d'ordre, la France aurait à « rattraper son retard » pour passer de 57 à 70 % de propriétaires. Pourtant, aussitôt le quinquennat entamé, ce modèle d'accès à la propriété individuelle a été balayé par la crise de l'immobilier des modèles américains et espagnols. À l'heure où le crédit d'impôt sur les intérêts des emprunts immobiliers vient d'être enterré, personne ne semble capable de proposer un modèle de rechange, capable de conjuguer logement décent, régulation des prix, sécurisation des parcours individuels, rénovation de l'habitat, planification urbaine et vivre ensemble.

Les écologistes doivent incarner une alternative à la propriété individuelle comme seul horizon. Ce modèle fait en effet reposer un risque financier trop important sur les ménages, s'accompagne de la diffusion de l'habitat individuel et de l'étalement urbain. Sa promotion passe systématiquement par des mesures inflationnistes et inégalitaires (héritage, crédit d'impôt...), et sa généralisation est un obstacle à la planification urbaine (lotissements individuels) et à la rénovation du bâti (copropriétés dégradées). Face à cela, nous devons proposer d'autres formes de propriété du logement, qui évitent à la fois la propriété individuelle et la déresponsabilisation du tout-État, pour redonner l'initiative aux citoyens.

Les coopératives d'habitants, où l'on est à la fois individuellement locataire et collectivement membre de sa coopérative, propose une voie nouvelle à explorer, non pas comme mode de vie marginal, mais comme modèle potentiellement généralisable, alternatif à la propriété individuelle et à la spéculation. Il reste à en étudier la faisabilité à grande échelle de coopératives, en inscrivant dans la loi ce nouveau statut, et en facilitant des passerelles entre financement du logement social et coopératives. En attendant, nous devons réfléchir à la pertinence des aides à l'accession à la propriété individuelle, comme les prêts à taux zéro, pour les rendre équitables, non-inflationnistes et les diriger vers des habitats écologiques.

Construire plus, mieux et répondre aux besoins

Un point essentiel si l'on veut réduire la crise du logement en France porte sur l'effort budgétaire d'une politique exigeante. Pour rattraper trente ans d'absence de programmes de construction adaptés aux besoins, jusqu'à quel montant du budget de la France doit-on aller ? 2% du PIB ?

Il s'agit aussi de revenir sur la typologie même des aides mises en place ces dernières années par le gouvernement : on observe ainsi une réduction continue des aides à la pierre (aide nette à l'investissement) pour des dispositifs fiscaux bien plus avantageux pour les propriétaires mais qui n'assurent en rien que les logements construits seront loués à des niveaux de loyer accessible. C'est pourquoi le budget de ces aides doit être revu particulièrement à la hausse. Au-delà, on doit s'interroger sur le rétablissement du montant unitaire des aides à la pierre et la possible modulation des aides à la pierre en fonction des zones (déficitaires, excédentaires).

Construire plus passe également par l'instauration d'objectifs de construction (au minimum à un niveau départemental, mais on peut l'envisager à un niveau intercommunal) mais aussi par une ventilation des différents types de prêts pour les logements sociaux (PLA-i / PLUS / PLS). Trop de logements PLS (dont les plafonds montrent à quel point ils ne sont guère sociaux) sont aujourd'hui vides en Ile-de-France du fait du montant des loyers, même encadrés.

Réinventer le logement social

La pénurie de logements en France doit avant tout se lire comme une pénurie de logements accessibles. Les quelques millions de foyers les plus mal-logés souffrent en particulier de l'absence de logements sociaux de type PLA-I, qui sont produits en quantité insuffisantes depuis des décennies. La priorité d'un gouvernement soucieux de résorber les aspects les plus criants de la crise du logement serait d'augmenter fortement les aides à la pierre pour ces logements très sociaux, en particulier dans les agglomérations, où leur manque est le plus grave. Ce n'est qu'à cette condition que pourront être désengorgés les centres d'hébergement d'urgence, et facilitées les transitions entre hébergement et logement. La disparité territoriale en matière de logements sociaux conduit en outre à agir en priorité sur les régions où la situation est la plus tendue, et en favorisant la construction de logements en zone dense, reliée par des transports collectifs et où la présence des services publics doit également être assurée.

En outre, si les collectivités locales doivent rester les acteurs de proximité du logement, le rôle de l'Etat est de répartir équitablement les efforts de solidarité. A cet égard, il est urgent que la loi SRU soit renforcée, pour la rendre plus contraignante, plus sociale, et mieux répartie, à l'échelle même des grands programmes de construction. Cela doit également s'accompagner de sanctions plus fortes et plus variées (financières, politiques) ? Certaines collectivités réfléchissent ainsi au non-co-financement des équipements dans des communes qui ne respectent pas la loi SRU.

Pour que ce soient les personnes qui en ont le plus besoin qui en bénéficient en priorité, les logements sociaux doivent être attribués sans discrimination. L'anonymisation des demandes de HLM est dans ce

sens une modalité à étudier, afin d'éviter la stigmatisation de certains patronymes, nationalités ou lieux de naissance. De même, les procédures DALO doivent être renforcées pour assurer une véritable opposabilité du droit au logement : mobilisation d'un parc de logements plus importants, indemnités à verser directement aux demandeur/ses, accès facilité à la procédure.

Au-delà de la vocation réellement sociale que doit assumer le monde HLM, il s'agit d'impliquer davantage ses locataires dans la gestion de leur quartier ou de leur immeuble. Le rôle des représentant/es des locataires doit être accru, et les habitant/es devraient avoir directement un droit de veto sur les projets les concernant au plus près. En particulier, les habitant/es des quartiers concernés par des démolitions dans le cadre de l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU) devraient être consultés dans le cadre d'un référendum local décisionnel, afin de s'assurer que les projets de rénovation soient mis en œuvre avec les habitants, et non contre eux.

Dans le même souci de contrôle démocratique du monde HLM par les citoyens et les locataires, nous devons poser la question de la légitimité des délégués du patronat dans la gestion d'un large pan du monde HLM, à savoir « Action Logement » (l'ex-1% Logement). Le MEDEF est-il le mieux placé pour maîtriser cette manne ponctionnée sur la masse salariale, pour intervenir dans la rénovation des quartiers populaires, pour diriger nombre de Sociétés anonymes HLM et pour attribuer des dizaines de milliers de logements sociaux chaque année ? De plus, les différents scandales qui ont émaillé ce secteur doivent nous inciter à questionner l'efficacité d'une telle multiplicité des collecteurs (les CIL) du 1% Logement, une cotisation de toute façon obligatoire.

Le combat pour un large parc social, accessible aux plus fragiles, le combat doit devenir européen, pour que, par exemple, le modèle néerlandais (vaste parc sous forme d'associations puissantes, autofinancé et de bonne qualité) soit promu par l'Union européenne, et non pas combattu au nom de la concurrence comme il l'est aujourd'hui. Cela nécessite aujourd'hui des arbitrages budgétaires forts en faveur du logement social et de la rénovation du bâti.

D'autres questions importantes restent à mieux cerner :

- Comment permettre d'assurer une mobilité adaptée aux évolutions de la vie entre les différentes formes de logement ?
- Quel public pour le logement social ? Doit-on s'inspirer du modèle résiduel, universel, ou prioritaire envers les plus pauvres du logement social ?
- Quelle politique pour les surloyers de solidarité ? Faut-il défendre le droit au maintien dans les lieux dans les HLM ?
- Quels plafonds de ressources : faut-il les abaisser, les conserver à leur niveau fixé par la loi Molle ou les augmenter ?
- Quelle organisation du tissu des organismes HLM : faut-il regrouper les SA HLM au risque d'en faire des mastodontes ingérables et éloignés des territoires ?
- Gestion du 1% Logement : faut-il le budgétiser, le maintenir, mieux le contrôler, le rendre réellement paritaire, le confier aux syndicats ? Faut-il une commission d'enquête parlementaire ?
- Quel conventionnement du logement social étudiant ?
- Comment et à quel niveau financer le logement social étudiant, manne dans laquelle puise actuellement le gouvernement, au mépris de ses promesses passées ?

Réguler le logement privé

La bulle immobilière a entraîné une augmentation du prix des loyers chaque année supérieure à l'inflation. Le niveau des loyers est devenu insupportable, au point que, au moins provisoirement, l'indice de révision des loyers doit être gelé. Surtout, l'urgence est qu'il s'applique aux baux à la relocation, afin d'éviter que des hausses de loyer sauvages ne se répercutent sur les nouveaux locataires. Une action volontariste sur l'évolution des loyers est nécessaire pour enrayer la centrifugeuse sociale qui élimine les pauvres, les jeunes et les classes moyennes des centres-villes, appauvrit les locataires et enrichit les bailleurs. Cette voie est sans doute à privilégier, plutôt que celle de la solvabilisation sans fond des locataires (aides à la personne) et celle de la garantie sans condition des bailleurs (garantie des risques locatifs).

Les interventions publiques sur le marché privé ont été catastrophiques ces dernières années, par exemple au travers d'outils de défiscalisation comme les « Robien » ou les « Scellier ». Des investissements locatifs plus sociaux et favorables à l'environnement doivent s'y substituer, afin que les dépenses publiques dans le parc privé trouvent des contreparties sociales conséquentes. La vocation sociale du parc privé ne peut plus être oubliée. En particulier, les bailleurs ne devraient plus avoir le droit d'expulser des locataires sans relogement. C'est à l'Etat de jouer son rôle en indemnisant les propriétaires confrontés à des locataires incapables de payer leur loyer, en attente de solution.

La régulation du marché du logement doit également être élargie à celle du foncier. Cet impératif ouvre des questions relatives à la ville durable. Faut-il déposséder le maire du droit de délivrer les permis de construire, au profit des intercommunalités ? Faut-il municipaliser les sols ? Comment prévenir la

spéculation foncière ? Comment inciter à construire là où sont les besoins sans participer au mitage urbain ? Comment rendre contraignants les schémas directeurs régionaux ?

Par ailleurs, la bataille contre l'habitat insalubre implique de revenir sur les missions allouées à l'Anah et son budget, dont la pérennité est de plus en plus remise en cause. La lutte contre le saturnisme est encore loin d'être achevée en France, notamment parce que les communes ne mènent plus les campagnes de dépistage d'antan.

Enfin, soutenir et résorber les copropriétés en difficulté (qui pour la plupart jouent aujourd'hui le rôle du parc social) impose une révision complète de la loi 1965 et un plan d'urgence pour sauver celles qui sont en faillite.

- Comment rendre les aides à la personne non-inflationniste ?
- Comment parvenir à une modération des loyers sans décourager l'investissement locatif ?
- GRL : pour une garantie des risques locatifs non-inflationniste et protectrice des locataires
- Comment lutter contre la vacance ? La solution passe-t-elle par une meilleure sécurisation des rapports locatifs, le développement de l'intermédiation locative, une taxation accrue de la vacance ou le recours aux réquisitions ?
- Comment faire reculer les discriminations ? En multipliant les mesures de testing ? En limitant les pièces justificatives exigées par les bailleurs ?
- Abolition des défiscalisations Borloo / Scellier, remplacement par des incitations à l'investissement locatif plus sociaux ?
- Faut-il accroître les moyens de l'ANAH dans la lutte contre l'habitat insalubre ?
- Comment sauver les copropriétés en difficulté et prévenir leur réapparition ?

Sans-abris

La situation des personnes mal-logées ou sans logement ne s'est guère améliorée. D'une part, la politique d'expulsion est poursuivie par les préfetures et touche y compris des détenteurs d'un recours DALO dont le relogement n'est jamais prioritaire.

C'est toujours au manque de place d'hébergement que l'on doit faire face dans certaines zones (Paris et IDF, grandes agglomérations notamment) mais aussi d'offres diverses (maisons-relais, résidences sociales, etc.) telles que défendues par les associations.

Audit du coût des politiques d'expulsion par rapport au travail social visant à un relogement et à la recherche d'un revenu (cf. données du GIP Plateforme des régularisés).

- Expulsions locatives : pas d'expulsion sans relogement
- Augmentation du nombre et de la qualité des places d'hébergement ?
- Les mineurs et les jeunes adultes (foyers pour jeunes errants)
- Place des maisons-relais, transition entre hébergement et logement
- Quid des exilés, réfugiés, sans-papiers ?
- Quel logement pour les demandeurs d'asile ?
- Aire d'accueil, camps rroms, villages d'accueil....
- Quel budget ?

Rénovation urbaine

- Faut-il un programme ANRU 2 ? Quel financement ?
- Comment boucler le programme ANRU 1 ?
- En temps de crise du logement, doit-on mettre le pied sur le frein quant aux démolitions de logements sociaux ?
- Respect de la loi du 1 pr 1 : comment contrôler (surface m2, type de loyer, localisation, etc.) ?
- Faut-il un référendum décisionnel local avant chaque programme de démolition ?
- Quid de la réussite de l'ANRU sans une politique économique, éducative, et de services publics dans ces quartiers ?

Habitat écologique : construire mieux et rénover plus

Dans le contexte de crises environnementale et sociale dans lesquels nous sommes, il apparaît aujourd'hui vital de revoir notre manière de concevoir et construire l'habitat.

Les normes de construction applicables des 2012 permettront une évolution considérable en ce qui concerne le neuf, du BBC aux bâtiments énergies positives.

Mais c'est au bâti qu'on doit s'affronter dès aujourd'hui si l'on prend en compte la durée de vie d'un bâtiment : l'urgence à la résorption de la précarité énergétique. Isoler thermiquement les bâtiments avec un objectif de réduction par deux des charges répond à des exigences de justice sociale, de santé publique et d'amélioration de l'habitat.

- Normes de réglementation thermique à durcir

- Un plan national de lutte contre la précarité énergétique. Chiffrer l'objectif de logements à rénover chaque année, dans le parc social et le parc privé. Utilisation du FEDER à ces fins.
- Développer les filières de formation professionnelle de la construction écologique
- Calibrage des écoPTZ
- Lutte contre le chauffage électrique

Chantier 4 – Démocratie (personne relais : Lucile Schmid)

5.4.1 Note générale sur le chantier démocratie

1. Avertissement: la présente note n'a pas pour objet de formuler des éléments programmatiques, mais de poser les problématiques et le périmètre du chantier démocratie dans la perspective des journées d'été de Nantes. Dans le calendrier politique qui nous conduira jusqu'en 2012, il sera tout aussi important de définir notre idéal que d'arrêter un socle de propositions fortes qui devront constituer l'ossature d'un accord programmatique avec le reste de la gauche.

2. Le constat Notre pays vit une crise grave de son histoire démocratique. Les institutions de la V^e république nées dans le contexte de la décolonisation, dont le présidentielisme a été ensuite renforcé par le général de Gaulle, ne correspondent plus aux aspirations et aux exigences de la société française à l'heure de la mondialisation. L'inversion du calendrier électoral souhaitée par Lionel Jospin en 2001 a fini d'assujettir le parlement au pouvoir exécutif. L'hyper présidence de Sarkozy a renforcé cette situation en réduisant encore le rôle des contre-pouvoirs, institutionnels comme médiatiques (nomination du Président de France télévisions). Le Parlement fonctionne mal handicapé par la pratique du cumul des mandats. Il se contente d'entériner des projets de loi rédigés dans les cabinets ministériels. La crise de la représentation politique est forte ; la sociologie des élus de la République est très éloignée de celle de l'image de la société. L'abstention et la présence de l'extrême droite sont les symptômes les plus évidents de ce désenchantement civique et de ce que certains qualifient déjà de « démocratie d'abstention ».

À l'échelle locale, l'actuelle réforme territoriale marque un coup d'arrêt au mouvement de décentralisation initié par les lois de 1982/1983, poursuivi par les lois Raffarin de 2004. Le mode d'élection du futur conseiller territorial est un recul pour la parité. La confusion est renforcée entre le conseil général maintenu et l'échelon régional affaibli. Les intercommunalités qui concentrent les compétences de la vie quotidienne font l'impasse sur la démocratie; leurs représentant/es ne sont pas élu/es au suffrage universel direct.

Quant à l'évaluation des politiques publiques, elle reste très faible, à l'image de celle des contre-pouvoirs dans un pays marqué par le jacobinisme. A titre d'exemple, le rapport de Dominique Dron en 2000 sur l'évaluation de la politique agricole en terme d'environnement est resté lettre morte. Le conseil économique, social et environnemental, au niveau national comme dans les régions, ressemble trop souvent à une juxtaposition de lobbies.

Quatre chantiers pour les JDE de Nantes : Vers la 6^{ème} République

1. Vers un régime parlementaire et fédéral

Les écologistes ont toujours été hostiles à la personnalisation du pouvoir, une 6^{ème} république doit consacrer une France fédérale et girondine qui reconnaisse le rôle des régions et restaure les pouvoirs du Parlement, avec un gouvernement issu de la majorité parlementaire.

L'instauration de la proportionnelle doit garantir la représentation de toutes les sensibilités politiques et la parité. Le sénat doit se transformer en chambre des régions. Cette réflexion sur le régime parlementaire, doit s'accompagner d'un renforcement des pouvoirs du Parlement européen dans le cadre d'une Europe elle aussi fédérale.

2. Une révolution démocratique des pouvoirs locaux

Les écologistes font de l'Europe et de la Région des niveaux pertinents. La nouvelle architecture des pouvoirs locaux doit être une nouvelle étape de la décentralisation en veillant à donner à chaque échelon une autonomie fiscale. Quel est l'avenir du département? Son échelle territoriale semble obsolète mais c'est aujourd'hui la collectivité locale qui assume des dépenses sociales essentielles pour les plus fragiles. On peut imaginer un schéma de maintien de l'échelon de base qu'est la commune, l'élection au suffrage universel des intercommunalités qui deviennent collectivités à part entière, la disparition des conseils généraux et le renforcement du pouvoir régional. Cette nouvelle architecture des pouvoirs locaux devra s'accompagner d'une réflexion sur le rôle et les compétences de l'Etat garant de la cohésion sociale. Ce scénario doit être organisé dans le temps, s'accompagner d'une attention particulière portée à la place des dépenses sociales et à l'égalité des chances et être appuyée par une réforme du statut de l'élu. La promesse du droit de vote des résident/es étrangers doit devenir réalité.

3. Faire vivre les contre-pouvoirs

Les contre-pouvoirs se sont à la fois les contre-pouvoirs institutionnels à un exécutif omniprésent et les contre-pouvoirs qui se structurent au sein de la société, médias et mobilisations citoyennes (on peut penser au rôle de RESF en matière d'immigration..).

Au rang des contre-pouvoirs institutionnels figurent évidemment l'organisation d'une justice indépendante (y compris en ce qui concerne les juges des comptes), un rééquilibrage des responsabilités législatives entre pouvoir exécutif et parlementaire et une obligation de transparence renforcée concernant l'exécutif (les affaires récentes illustrent la nécessité d'une définition de ce qu'on entend par exemplarité du pouvoir, charte éthique concernant l'exécutif etc)

Le rôle des autorités indépendantes et la réalité de leur indépendance (en comparaison avec les exemples étrangers) est essentiel. La régression observée sur la HALDE, la faiblesse des moyens accordés à la CNIL au moment de la généralisation des technologies sans contact et des réseaux sociaux mettent à mal le droit à l'oubli, les conditions de la nomination du contrôleur général des lieux de privation de liberté et là aussi son absence de moyen d'inspection sont significatives d'un Etat qui bafoue et rogne les moyens et les missions des institutions et organismes qui protègent les droits des citoyens.

Le rôle des médias alternatifs (Médiapart) pour donner aux mobilisations citoyennes une ampleur plus forte, les liens qui peuvent s'établir entre citoyen/nes et représentant/es élu/es au niveau national ou européen sont également un point important de la réflexion sur les contre-pouvoirs.

L'hyperprésidence actuelle a en effet suscité le désir de contre-pouvoirs y compris au sein du Parlement. Il reste à faire le lien entre ces aspirations à une démocratie pour tous et toutes.

4. Redonner une perspective à la citoyenneté

Aujourd'hui c'est dans les quartiers les plus frappés par la précarité, et l'absence d'accès aux droits que le niveau d'abstention est le plus élevé. C'est l'un des symptômes les plus marquants de la crise démocratique que nous vivons.

Restaurer le principe d'égalité sur l'ensemble du territoire français, redonner aux habitants des quartiers la considération que mérite tout citoyen, reconnaître leur créativité et leurs initiatives mais aussi restaurer des services publics dignes de ce nom, sont quelques-unes des conditions nécessaires à un retour de la confiance démocratique.

Nous ne pouvons-nous projeter que dans une perspective démocratique européenne et mondiale. Les relations entre Français et étrangers, l'accès à la citoyenneté française, la définition d'une citoyenneté qui représente pour les jeunes générations un horizon pertinent et suscite leur désir d'engagement est essentiel.

5.4.2 L'écologie pour résoudre la fracture urbaine : diversité et biodiversité

Contexte : la « France d'en bas » au centre des mouvements sociaux et électoraux

Il est à craindre que la fenêtre de tir favorable à l'écologie qui s'était ouverte au milieu de la décennie (Rapport Stern, GIEC, films de Al Gore et consorts, Pacte de N. Hulot, Grenelle de l'Environnement, etc...) se referme prochainement pour cause de crise, d'austérité et de repli identitaire (voire de grandes peurs plus ou moins apocalyptiques dans lesquelles l'écologie est malgré elle plus ou moins partie prenante). Cela rappellerait le précédent des années 60-70 qui avaient vu l'émergence et l'écho formidable alors rencontré par ces thématiques, précédent qui s'était clôt par la crise pétrolière, le chômage de masse, l'affaiblissement de la classe ouvrière et le retour du libéralisme comme force hégémonique.

Nous sommes en train de sortir de cette séquence, et il n'est pas à exclure que, reflux des acquis socio-démocrates et de l'Etat-Providence aidant, nous connaissions un scénario qui nous rapproche cette fois plutôt des années 20-30.

Dans ce contexte, il est fort à parier que « les banlieues », « la jeunesse », « l'islam », « la sécurité », « l'identité » soient des thèmes structurants lors des élections à venir. Y compris lorsque le bilan du Président sur un certain nombre de ces thèmes est catastrophique. Mais n'oublions pas qu'il l'était déjà en 2007, et que cela ne l'a pas empêché de remporter les élections en capitalisant sur eux. C'est que la société française est profondément troublée par ces questions, et pas seulement par la communication qui en est faite. Et que les autres thématiques peinent à émerger, faute de leaders crédibles, que cela soit sur la crise sociale (effondrement de la société industrielle et du travail comme norme socialement structurante, et conséquemment des forces qui historiquement portaient ces combats), ou sur la crise environnementale (comprise par tous, mais portée par des forces qui sociologiquement apparaissent aux couches populaires et moyennes/basses comme des « bobos » construisant un monde vert sur leur dos). Or, rappelons que 1995 avait été gagnée sur le thème de la « fracture sociale », 2002 sur la « sécurité », 2005 (référendum) contre le « plombier polonais », et 2007, notamment suite aux émeutes de 2005,

aussi sur la sécurité (et le « travailler plus... »). A chaque fois, les couches populaires ont été au centre de ces élections, soit qu'elles étaient draguées par la droite, soit qu'elles s'abstenaient de voter à gauche. 2012 n'échappera pas à la règle. Dès lors, il convient pour les écologistes de faire émerger des thématiques que les autres forces de gauche ne parviennent pas à valoriser.

Mixité sociale/économique, diversité culturelle et biodiversité environnementale

La France du XXIème siècle est déchirée par une fracture urbaine qui exclut des millions de français du marché du travail, de la culture dominante et d'une qualité de vie minimum. Au cœur de cette fracture, des populations entières sont en voie de ghettoïsation. Ces ghettos sont en train de devenir un abcès de fixation de l'ensemble des crises de la société française (éducation, transports, logement, travail, multiculturalisme...). De facto, ils sont le laboratoire du futur du pays. Soit le laboratoire explose (comme en 2005), soit on y fera des découvertes qui structureront la société à venir. Nous devons miser sur la seconde hypothèse. Dans celle-ci, nous devons proposer une société qui finit par comprendre que nous sortiront de la crise du mode de vie occidental (qui concentre toutes ces fêlures dans ces quartiers populaires) en misant à la fois :

- sur une relocalisation partielle de l'économie autour d'activités économiques de proximité (activités de réparation base d'une économie circulaire), l'action sociale renforcée par le principe d'équité géographique (plus de moyens là où il y a plus de besoins, en particulier dans le logement et les transports pour mettre fin au « zonage », et plus de mixité sociale)
- sur la prise en compte de la diversité culturelle comme faisant à la fois partie de l'identité française (fondement de la tradition écologiste : diversité des cultures régionales, diversité et supranationalité politique européenne, diversité culturelle et métissage/créolisation des « nouveaux Français » considérés comme des outils d'émancipation face à l'aliénation consumériste, diversité des modèles de développement au-delà du seul modèle économique occidental...)
- biodiversité environnementale et transition vers une « écologie de marché local » misant sur la qualité de vie et la richesse des territoires/terroirs.

Ces projets sont à même, ni plus ni moins, d'amorcer une refondation post sociale-démocrate, qui poursuive cette tradition, comme elle-même a poursuivi la tradition révolutionnaire française en complétant ses apports en matière de liberté par la prise en compte de la question de l'égalité. Reste à mettre en œuvre la pièce manquante de ce triptyque : la fraternité. L'écologie peut y pourvoir en explorant comment, en situation de mondialisation de plus en plus féroce (pour cause de raréfaction des ressources), l'humanisme du XXIème siècle devra imaginer une société enfin diverse et qui ne fasse plus planer sur l'universalisme la suspicion de n'être qu'une des figures de l'homme occidental imposée au reste du monde.

Chantier 5 – Transnational

(personnes relais Jérôme Gleizes et Patrick Farbiaz)

5.5.1 Note générale du chantier Transnational

5.5.1.1. Avertissement

La présente note n'a pas pour objet de formuler des éléments programmatiques, mais de poser les problématiques et le périmètre du chantier transnational dans la perspective des journées d'été de Nantes. Dans le calendrier politique qui nous conduira jusqu'en 2012, il sera tout aussi important de définir notre idéal que d'arrêter un socle de propositions fortes qui devront constituer l'ossature d'un accord programmatique avec le reste de la gauche. **Le chantier transnational est un chantier particulier car il est transversal à tous les chantiers. De même, quelle politique européenne et quelle cohérence entre l'échelon national et européen ?**

Les relations internationales sont un domaine peu abordé par les écologistes, si on excepte l'écopolitique internationale développée au Québec, et les théories développées sont assez éloignées du paradigme écologiste. La théorie qui a longtemps dominé est celle de la « *Realpolitik* », une politique étrangère fondée sur le calcul des forces et l'intérêt national. A l'opposé, l'école « libérale » fonde les relations internationales sur l'idéalisme au sens où l'idée des libéraux classiques est que le libre-échange et les valeurs libérales promeuvent la paix. Le néo-conservatisme est un avatar de cette pensée au sens où ils défendent la puissance militaire des États démocratiques dans les relations internationales afin d'asseoir un nouvel ordre international et d'imposer leurs valeurs libérales et conservatives (importance à l'ordre public et au respect de l'autorité).

5.5.1.2. Constat

Comme dans de nombreux domaines, la présidence Sarkozy aura modifié profondément la politique en privilégiant les intérêts commerciaux de ses bienfaiteurs sur l'intérêt général : réactualisation de la Françafrique, accélération de la prolifération du nucléaire civil, primauté de la diplomatie commerciale, gesticulation verbale sans concrétisation politique...

L'économie, et de plus en plus la finance, impose leur loi, le court-termisme, qui empêche de tenir compte de la conséquence de nos actes sur le futur, de tenir compte de l'empreinte écologique. Le fossé des inégalités ne cesse de se creuser, entre les pays et en leur sein. Il est le facteur des frustrations, tensions, violences, intégrismes et replis identitaires. Ces pulsions sont avivées par des fanatismes religieux qui cachent mal des impérialismes violents, par des groupes mafieux qui contrôlent des ressources naturelles, des trafics qui souvent en lien avec des intérêts occidentaux, amorcent de nouvelles formes de domination et menacent les écosystèmes. Tout cela constitue le cœur de la crise écologique, et nourrit les guerres, multifformes, d'aujourd'hui et de demain.

Le politique ne semble plus alors être capable d'agir. Les États font beaucoup de moulinets dans des réunions comme celle du G20 et lancent quelques efforts de régulation. Le seul et modeste contre-pouvoir n'est-il pas aujourd'hui du côté des opinions publiques ?

En 10 ans, nous sommes passés d'un mouvement d'opposition à Seattle à un mouvement de proposition à Copenhague. L'alter-mondialisme trouve ses lettres de noblesse en devenant une réelle force politique propositionnelle. Les écologistes ont pu imposer la dimension mondiale des enjeux environnementaux et leur lien indissociable aux questions sociales et de démocratie. Une régulation mondiale est aujourd'hui nécessaire pour trouver des solutions transversales et soutenables. L'écologie politique peut s'appuyer sur le réseau des Verts mondiaux, qui réunit partis et mouvements écologistes du monde entier.

5.5.1.3. Face cela, quel cadre théorique inventer et quelles questions structurantes choisir ?

5.5.1.3.1 Définition des principes guidant une politique transnationale écologiste :

Compte tenu de l'absence de corpus théorique définissant une pensée écologiste des relations internationales, nous devons définir les principes qui doivent guider notre action :

- **Une politique internationale n'est pas l'apanage des seuls États**, mais doit faire intervenir une multiplicité d'acteurs comme l'a montré la conférence de Cochabamba ou la flottille pour Gaza (mouvements sociaux, ONG, syndicats, associations, citoyen/nes).
- **Prédominance des sujets environnementaux** Que cela soit les réfugié/es climatiques, la

raréfaction des ressources naturelles, le contrôle des terres arables ou des ressources halieutiques, les conséquences du dérèglement climatique,... sont aujourd'hui centraux car ils ont des impacts géopolitiques majeures et qu'aucun pays n'est épargné. La globalisation oblige à des politiques globales. Dans cette perspective, la question de la troisième génération des droits, celle liée au respect de l'environnement, après celle des libertés puis celle des droits sociaux, est une question centrale, tout en n'oubliant les deux premières générations de droit.

- **Une politique internationale ne doit pas être basée sur l'intérêt d'un pays mais tenir compte de la soutenabilité de notre modèle de développement et le respect du droit international**, d'où l'importance des structures et des politiques supranationales. Toute politique internationale doit être basée sur le respect du droit international. Nous devons refuser la « *Realpolitik* » qui mène le plus souvent à des politiques cyniques. Au contraire des politiques des pays non démocratiques, nous devons faire des politiques exigeantes, plaçant l'éthique au cœur de nos préoccupations. La politique commerciale ne doit pas se substituer à la politique internationale, mais doit être encadrée par des règles.
- **Nous sommes dans un monde multipolaire qui font qu'il existe une multiplicité de configurations stratégiques.** Nous privilégions les politiques transnationales sur les politiques internationales. Nous privilégions les politiques de régulation globale sur les politiques de domination géostratégique. Les relations transnationales ou régionales, comme l'a montré l'Europe après guerre, qui font converger les politiques de pays ou de régions sont porteurs de stabilité et de développement.
- **Supériorité des politiques non-violentes** (boycott, sanctions commerciales...) **sur les politiques militaires offensives.** Pour cela, la construction européenne est un exemple de la construction d'un espace de paix, a contrario des deux premières guerres mondiales.
- **Nécessité de politiques de régulation financière et commerciale** qui avec la lutte contre les paradis fiscaux permettent de lutter contre tous les trafics (drogues, traite humaine, déchets toxiques...), le commerce des armes.

5.5.1.3.2 Quelles questions ?

5.5.1.3.2.1 Quelle démocratie planétaire pour résoudre les crises globales ? Quelles relations économiques internationales ? Aujourd'hui, la diplomatie entre États a tendance à être remplacée par une diplomatie entre firmes multinationales qui imposent leurs intérêts hors de tout cadre démocratique. La mode est aux accords bilatéraux au-dessus des accords multilatéraux, sorti de tout-contrôle institutionnel. Le G20 s'est substitué à l'ONU pour régler la crise financière. La conférence de Copenhague s'est terminée sur un accord entre 27 pays imposé à l'ensemble de la communauté internationale. Et maintenant, la stratégie est de faire des accords bilatéraux pour contourner le droit international. De nouvelles négociations non démocratiques sont en cours comme ACTA (Anti-Counter Trade Agreement) qui depuis 2007 discute hors des cadres institutionnels multilatéraux un accord soi-disant contre la contrefaçon, mais essentiellement pour protéger les intérêts commerciaux de multinationales. Les États européens et l'UE multiplient les accords bilatéraux pour gérer les flux migratoires, rendant de plus en plus caduc la possibilité de faire respecter le droit d'asile.

Pourtant, la situation actuelle nous oblige à inventer de nouvelles institutions multilatérales comme une Organisation Mondiale de l'Environnement et redéfinir les institutions actuelles, à renforcer l'Union européenne, renforcer l'ONU, revoir la hiérarchie des institutions en replaçant l'OMC à sa juste place, renforcer la Cour Pénale Internationale... L'objectif stratégique est de repenser l'actuel système économique mondial en intégrant le défi écologique, en intégrant la troisième génération de droits mais aussi en les fondant sur de nouveaux principes de démocratie économique et financière, débouchant sur un contrat social mondial fondé sur le respect et la garantie des droits, tant civils et politiques, qu'économiques, sociaux et culturels. Cela passe par une réforme des institutions multilatérales comme le FMI, la Banque Mondiale et l'OMC qui doivent être soumis à la hiérarchie des normes sous le contrôle de l'ONU, par l'instauration d'un indice de développement humain à la place du PIB, par l'annulation de la dette des pays pauvres, par l'instauration d'une justice distributive internationale (revenu minimum universel et un revenu maximum, taxation de la circulation du capital). Il s'agit de repenser le système financier mondial issu de Bretton Woods en 1945.

De même, à partir du moment où les politiques de migrations, de gestion des ressources naturelles rares, et non renouvelables, des nouvelles menaces (mafias, drogues, prolifération des armes de destruction massive, nucléaires et chimiques, nouvelles formes de travail forcé, ethnicisation des conflits internes et transfrontières...) ne sont plus réductibles aux États nations ni aux organisations continentales, qu'elles favorisent d'apparition de zones grises partout dans le monde, il y a nécessité de non seulement penser global mais d'agir global et de s'en donner les moyens. **Quelle politique intérieure mondiale ? Comment construire un nouveau contrat social mondial face à l'économie mondialisé, alternatif au capitalisme productiviste ?**

5.5.1.3.2.2 Politique de défense et politique internationale : Non-violence, résolution et prévention des conflits

Pour Clausewitz, la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens. La politique internationale a souvent été liée à la politique de défense. Les stratégies militaires dans les démocraties ont souvent été basées sur l'adage « *si tu veux la paix, prépare la guerre* » (« *si vis pacem, para bellum* »). Nous devons mettre en œuvre un autre adage « *si tu ne veux pas la guerre, prépare la paix* » (« *nolis bellum, para pacem* »). La construction européenne a montré que la construction de la paix est meilleure garante de l'objectif de paix. « *Préparer la paix* » nécessite une politique exigeante. Comme la dit Gandhi, penseur et acteur de la non violence, **la fin est dans les moyens comme l'arbre est dans la semence.**

La prévention de conflits est le moyen le plus apte à éviter le recours aux interventions militaires mais dans certaines situations à définir, quelle politique militaire mettre en œuvre quand des forces civiles sont menacées ? **Sortir de la guerre ou du conflit pour un écologiste ne signifie pas de ne jamais recourir à la violence mais alors dans quels cas et sous quelle forme ? Quelles sont les limites de la violence légitime** sens de Weber ?

La fin est dans les moyens. Et la non-violence est un des moyens que les écologistes mettent en pratique. Ce n'est pas une posture tactique, c'est le fondement de notre pensée politique qui a fait ses preuves dans le passé, Gandhi contre l'occupation anglaise en Inde mais aussi contre l'apartheid en Afrique du Sud, Martin Luther King contre la ségrégation aux États-Unis, Rugova au Kosovo mais aussi partiellement dans la chute des dictatures en Espagne, au Portugal, en Grèce, ainsi que dans la chute du mur en Europe, et dans le retour de la démocratie en Amérique latine... Lpolitique de non-violence est une politique difficile, exigeante qu'il est facile de critiquer pour défendre des politiques violentes mais La non-violence n'est pas le pacifisme qui est le refus absolu de toute violence comme l'a montré et écrit Gandhi en Inde. Dans des cas extrêmes, à titre défensif, il peut y avoir usage de la violence. **Comment lier les moyens politiques et les fins ? Comment démocratiser le monde ? Quelles sont les alternatives non violentes à la guerre ? Le respect du droit international doit demeurer le cadre de référence, mais est-ce suffisant et les actuelles institutions internationales le permettent-elles ? L'Union européenne peut-elle apporter une réponse spécifique ? Y a-t-il des actions non étatiques, citoyennes envisageables ?**

Cependant, la violence amène la violence. Comme l'a montré René Girard dans « *la violence et le sacré* », la violence mimétique suscite la victime émissaire. C'est une réalité malheureusement anthropologique à laquelle le Politique doit s'opposer. Toute politique basée sur la sécurité a besoin d'un bouc émissaire. Les actes violents des uns alimentent les actes violents des autres, entraînant une escalade de la violence ou un retournement de la violence sur soi. Comme l'État est détenteur de la « *violence légitime* », la violence s'alimente d'elle-même, et s'auto-justifiant, elle augmente en intensité. Ce sont ces cercles vicieux qu'il faut rompre, la violence se retournant sur elle et la sur-violence des dominants. C'est pour cela que les politiques de prévention des conflits sont importantes pour éviter d'entrer dans des cercles vicieux de violence. **Quelle participation des écologistes aux actions citoyennes ? Quelle régulation mondiale pour les droits citoyens et pour le bien-être de tous ?**

La construction européenne a montré que la construction de la paix est meilleure garante de l'objectif de paix. Comment rendre possible cette pacification stable ailleurs ?

5.5.1.3.2.3 Quels axes politiques par zone géographique ? Quelles politiques transversales ?

La spécificité des questions internationales oblige à avoir des politiques transversales et des politiques par zone géographiques tenant compte de l'histoire des populations.

Comment la question écologique impacte et redessine-t-elle la géopolitique mondiale ? Quelles sont les nouvelles articulations entre États nations, ensembles continentaux (UE, ASEAN, ALBA, Union Africaine...), mouvements sociaux, peuples et nations indigènes ou sans États ? Comment remplacer l'OTAN ?

L'écologie politique apporte à la géopolitique une dimension nouvelle, car elle oblige à la repenser à partir de la vision écologiste. La crise climatique, celle de la biodiversité, celle de la raréfaction des ressources naturelles dessine un nouveau monde où les conflits "verts" (eau, énergie, réfugié/es climatiques, brevets et biopiraterie souveraineté alimentaire, pollutions des océans...) seront les enjeux du XXIème siècle. S'il existe des principes généraux, chaque politique doit être adaptée à l'histoire des zones géographiques et des peuples.

L'interconnexion des crises fait que les politiques nationales doivent être cohérentes avec les politiques internationales, comme par exemple dans les négociations climatiques, sur les questions agricoles, sur les questions de Droits et Propriétés Intellectuelles. Il en est de même avec les politiques de coopération et développement pour répondre aux défis d'une mondialisation qui a tendance d'accroître les inégalités et les atteintes à la paix.

Parmi les dossiers transversaux, celui de l'exploitation des ressources naturelles, et notamment minières,

est un dossier central pour les écologistes. Leur raréfaction croissante en fait un dossier stratégique majeur. Ces ressources censées apporter la prospérité, se révèlent trop souvent un instrument de violences sociales et environnementales. Alberto Acosta parle de la malédiction de l'abondance. Outre les dégâts environnementaux, elles attirent la convoitise des multinationales et des grands pays. Des solutions alternatives existent comme le projet Yasuni ITT en Équateur, en proposant la non exploitation d'une ressource, ici le pétrole, comme le versement d'une somme garantie par la communauté internationale.

5.5.1.3.2.4 La question du nucléaire militaire

Le nucléaire militaire a une place particulière, surtout pour la France qui fait partie des puissances ayant l'arme atomique. La justification de son développement et de son maintien est l'équilibre des forces et de la terreur. Si la justification durant la période de la guerre froide était critiquable, fondée sur le fait que la capacité de détruire l'autre paralyse l'adversaire, l'arme atomique est aujourd'hui inopérante. Les menaces ne sont pas d'ordre nucléaire, rendant celui-ci disproportionné. Quelle politique mettre en place pour dénucléariser l'Europe et notamment la France ? **Est-il possible d'avoir une dénucléarisation de la région comme c'est le cas pour l'Amérique latine ?**

5.5.2 Les outils d'une démocratie écologique mondiale

La crise globale, économique, financière, écologique écologiques auquel le monde est confronté dépasse largement les frontières nationales. Les acteurs traditionnels que sont les Etats ne sont plus en mesure de répondre à ces changements. Face à des interdépendances s'exerçant à l'échelle mondiale, nous avons besoin de construire des régulations planétaires. Cela ne signifie pas la mise en place d'un gouvernement mondial sur le modèle traditionnel des Etats, mais la construction progressive d'un nouvel ordre fondé sur la préservation de la biosphère et de l'humanité. L'alternative ne se situe pas entre un marché mondial indifférencié et le repli de chaque société derrière des barrières douanières, mais dans l'élaboration d'un nouveau système de régulation légitime et adapté à l'époque. La construction d'une démocratie écologique mondiale s'organise autour de quatre dimensions essentielles : la priorité diplomatique au défi écologique et aux menaces qui pèsent sur la sécurité mondiale ; la construction de la paix et le règlement des conflits ; un système de relations internationales démocratiques ; un contrat social mondial. Les propositions portées par l'écologie politique doivent répondre à ces défis :

5.5.2.1 Comment la question écologique impacte et redessine-t-elle la géopolitique mondiale ?

L'écologie politique apporte à la géopolitique une dimension nouvelle car elle oblige à la repenser à partir de la vision écologiste. La crise climatique, celle de la biodiversité, celle de la raréfaction des ressources naturelles dessine un nouveau monde où les conflits "verts" (eau, énergie, réfugiés climatiques, brevets et biopiraterie souveraineté alimentaire, pollutions des océans...) seront les enjeux du XXIème siècle. Les outils d'écopolitique internationale à mettre en place (OME, cour de justice pénale internationale contre la criminalité écologique, police mondiale de l'environnement... n'existent pas alors que l'aggravation des problèmes environnementaux globaux crée une pression croissante en faveur d'une réglementation supranationale et exige de dépasser la compétence territoriale sur laquelle se sont construits les Etats Nations. Seules, les nations ne peuvent contrôler les émissions de gaz à effet de serre pour réduire le changement climatique mondial, ni restaurer la biodiversité. Si la nécessité d'une organisation mondiale de l'environnement fait désormais l'objet d'un large consensus, sa mise en œuvre pratique, comme l'a montrée l'échec de Copenhague, est de fait combattue par les intérêts nationaux et les lobbies économiques. Les ressources naturelles sont en quantité finie. Protéger les biens communs appelle des régulations mondiales spécifiques comme le propose par exemple le Contrat Mondial de l'Eau. En outre, parce que ces biens comme l'eau, la terre, la mer sont en quantité finie, l'usage qui en a été fait dans le passé par les nations des pays du Nord crée à l'égard des autres une véritable dette écologique et climatique, impliquant la nécessité d'un tribunal compétent pour régler les conflits liés au paiement de ces dettes.

Mais les informations, la connaissance et la culture, sont également des biens qui ne peuvent être soumises à la logique des seuls mécanismes de marché. Internet, brevets de l'industrie pharmaceutique, logiciels libres, copie d'œuvres artistiques, le débat sur ces questions suppose là aussi un ordre mondial de l'information et de la connaissance pour les protéger de la complète privatisation.

5.5.2.2 Ya-t-il une politique intérieure mondiale ?

A partir du moment où les politiques migratoires, de gestion des ressources naturelles rares et non renouvelables, des nouvelles menaces (mafias, trafics de drogues, prolifération des armes de destruction massive, nucléaires et chimiques, nouvelles formes de travail forcé, ethnicisation des conflits internes et

transfrontières...) ne sont plus réductibles aux Etats nations, ni aux organisations continentales, qu'elles favorisent d'apparition de zones grises partout dans le monde, il y a nécessité, non seulement de penser global, mais d'agir global et de s'en donner les moyens. Cela engendre des institutions policières, voire militaires, chargées de prévenir les conflits, de mettre en place et d'appliquer des sanctions sans tomber dans l'hégémonie d'une puissance ou d'un groupe de puissances. La mise en oeuvre d'une politique de démilitarisation et de substitution à des armées nationales, d'une politique de défense fondée sur le concept de non-violence et de sécurité humaine et de justice internationale doit pouvoir être construite sur la base d'expériences initiées par l'ONU, la Cour Pénale Internationale et les divers traités (dénucléarisation, contrôle des armes chimiques et biologiques, mines antipersonnelles).

Là aussi la crise écologique est un enjeu pour la paix et la sécurité. Les populations vulnérables des pays en développement sont les premières victimes des dégradations environnementales. L'insécurité alimentaire et la dégradation des conditions sanitaires, la multiplication des conflits pour l'accès aux ressources naturelles ne sont pas sans conséquences sur la sécurité et la stabilité internationale. L'évolution du droit international est aujourd'hui le lieu stratégique des confrontations entre écologistes et puissances économiques et financières.

5.5.2.3 Quelles sont les nouvelles articulations entre Etats nations, ensembles continentaux (UE, ASEAN, AIBA, , Union Africaine...), mouvements sociaux, peuples et nations indigènes ou sans Etats ?

65 ans après l'ONU, 15 ans après l'émergence des Forums sociaux, il faut passer d'une démocratie intergouvernementale contrôlée par les puissances issues de la seconde guerre mondiale à une architecture mondiale fondée sur la démocratie, à la fois participative, délibérative et représentative. Le débat ne se résume pas au binôme d'ordre unipolaire ou multipolaire.

La construction d'un ordre mondial légitime, démocratique et efficace régi par le principe de subsidiarité active, est le plus urgent. La faible légitimité des institutions multilatérales existantes ainsi que leur efficacité sont au cœur de la nécessité d'une refondation. Il y a cinquante ans, pour résoudre de tels problèmes, les Etats ont créé un système de sécurité fondé sur l'intergouvernemental (l'ONU), la défense des intérêts occidentaux (l'OTAN, le FMI, la Banque Mondiale), devenu obsolète depuis la fin de la guerre froide. De nouveaux contours institutionnels, de nouvelles pratiques et de nouvelles menaces – ont commencé d'émerger.

Dans ce contexte, la politique écologique ne peut se satisfaire de la seule poursuite du développement d'institutions supranationales représentatives comme les ensembles régionaux du type Union européenne. Les ONG environnementales transnationales ont contribué à l'élaboration d'une société civile. Il faut maintenant qu'un véritable Conseil économique, social et environnemental mondial puisse avoir un pouvoir d'audit auprès des institutions internationales telles que l'ONU, l'OMC, la FAO... La première rencontre mondiale sur le changement climatique à Cochabamba a montré ce passage d'un espace de démocratie participative comme les Forums sociaux où l'on discute sans peser sur les décisions à une démocratie délibérative où l'enjeu est clairement de peser sur une négociation réelle avec des propositions issues de la société civile. La question de la représentation des générations futures ou celle des non-humains pose de plus grands défis encore. La notion même de « représentation » se pose. Comment peut-on « représenter » une personne pas encore présente, des animaux et des plantes ?

Le débat sur la démocratie mondiale fonde la volonté d'une Constitution mondiale. Ce débat doit être pris en compte dans celui qui est posé par le système des Nations Unies : Sa démocratisation est devenue une nécessité. La mondialisation, la crise écologique, la révolution technologique, les nouvelles menaces ne sont pas prises en compte par une organisation obsolète depuis la fin de la guerre froide. La prise de conscience du caractère anti-démocratique du système mondial existant n'est plus limitée à quelques cercles militants. L'idée qu'une démocratie mondiale est possible s'est traduite par la convergence de pratiques et de luttes pour une démocratisation du système mondial.

5.5.2.4 Comment construire un nouveau contrat social mondial face à l'économie mondialisée, c'est à dire au capitalisme à caractère productiviste .

L'objectif stratégique est de repenser l'actuel système économique mondial en intégrant le défi écologique, mais aussi en les fondant sur de nouveaux principes de démocratie économique et financière, débouchant sur un contrat social mondial fondé sur le respect et la garantie des droits, tant civils et politiques, qu'économiques, sociaux et culturels. Cela passe par une réforme des institutions multilatérales comme le FMI, la Banque Mondiale et l'OMC qui doivent être soumis à la hiérarchie des normes sous le contrôle de l'ONU, par l'instauration d'un indice de développement humain à la place du PIB, par l'annulation de la dette des pays pauvres, d'instauration d'une justice distributive internationale (revenu minimum universel et un revenu maximum, taxation de la circulation du capital). Il s'agit de repenser le système financier mondial issu de Bretton Woods en 1945.

Nous ne pouvons dans le cadre de ce contrat mondial faire l'impasse sur le type de coopération solidaire à mettre en place entre la France, l'Europe et les partenaires des Sud. L'Aide publique au développement a cautionné une politique où les réseaux de la Françafrique ont maintenu l'ordre néocolonial à travers des circuits d'aide fondée sur la prévarication, la corruption et le pillage. Repenser cette politique de coopération sur la base du respect et de l'égalité et du contrôle citoyen est une priorité de la mandature.

5.5.3 Sortir de la logique de la guerre sans fin

Depuis la fin de la guerre froide, les guerres entre États dans le monde ont diminué mais les conflits ont changé de nature et se sont diversifiés : violence interethnique et/ou interreligieuse, guerres civiles, lutte « contre le terrorisme » et/ou « contre la drogue », implosion d'un État comme par exemple la Somalie... Cette situation s'est accompagnée de la multiplication de belligérants non étatiques, parfois non territoriaux, avec des groupes terroristes, des mafias, des organisations paramilitaires, des milices politiques et/ou religieuses... L'origine de ces conflits ne se limite plus à des logiques territoriales mais peut venir de conflits ethniques et/ou religieux, de logique de prévarication, de contrôle de production (drogues, diamants, métaux...). Cette diversification des formes et de raisons de conflits, des types d'acteurs, a provoqué une prolifération de toutes les armes, y compris nucléaires et la création de nombreuses zones de non droit où la violence sert de régulation politique et où la kalachnikov devient un facteur de production, permettant de s'approprier de la rente. La violence amenant la violence. La guerre semble sans fin dans certaines régions du monde. **Cette violence exacerbée et continue doit-elle nous pousser à une certaine fatalité et à l'impression que la seule solution soit militaire ?** Ainsi Obama déclare lors de la remise de son prix Nobel de la paix pour justifier la présence militaire américaine en Afghanistan et en Irak : « *Dire vouloir la paix ne suffit pas à l'obtenir. (...) Si la paix est l'objectif, la guerre est parfois justifiée. (...) Dire que la violence est nécessaire n'est pas cynique mais une reconnaissance de l'histoire et des imperfections de l'homme* ». L'usage de la violence peut-elle être parfois justifiée mais la déclaration d'Obama marque la confusion entre non-violence et pacifisme qui refuse toute forme de violence contrairement à la non violence.

Sortir de la guerre ou du conflit pour un écologiste ne signifie pas de ne jamais recourir à la violence mais alors dans quels cas et sous quelle forme ?

Répondre à cette question demande une analyse fine de chaque conflit, d'en connaître la généalogie. Chaque situation est singulière et demande donc une solution circonstanciée. L'histoire est alors un outil précieux de compréhension afin d'éviter les solutions « idéalistes » qui visent à imposer une seule mode de lecture et un seul type de réponse comme les néo-conservateurs.

Nombre des conflits de par le monde trouvent leur origine dans la colonisation et dans la décolonisation.

L'accord dit Sykes-Picot de 1916 a partagé le Moyen-Orient selon les intérêts des puissances françaises et anglaises. En anticipant le dépeçage de l'empire ottoman, il a disséminé pour une durée indéterminée les conflits dans la région. Les différents traités de San-Remo (1920), Sèvres (1920), Kars (1921), Lausanne (1923) confirmeront l'implosion de l'empire ottoman sans régler, bien au contraire, les questions kurdes, arméniennes, palestiniennes..., les problèmes de frontières entre les différents États de la région, et le partage des réserves de pétrole. La déclaration de Balfour (1917) annonçant l'établissement « en Palestine » d'un Foyer national juif, va participer à la division des arabes. Les anglais favorisent l'expulsion de Médine et la Mecque vers l'actuelle Jordanie, la dynastie arabe des Hachémites qui avait le contrôle des deux lieux saints importants de l'Islam, au profit de la secte fondamentaliste wahhabite. Les soviétiques à travers des déplacements de populations et de création de républiques plus ou moins « crédibles » vont tenter de modeler le Caucase et leur partie asiatique avec le succès actuel ! L'Iran n'a jamais pu être colonisé. Elle a subi de nombreuses guerres victorieuses, poussant les puissances occidentales à essayer d'instrumentaliser son pouvoir. Les américains devraient se souvenir que les anglais ont déjà combattu les iraniens en 1856-57, perdu une guerre en Afghanistan en 1842, affronté une révolte chiite à Bassora en 1920. **L'Europe a exporté ses conflits de nature nationale et doit assumer sa part de responsabilité dans les conflits de la région.**

La « *Realpolitik* », menée par les pays occidentaux a une forte responsabilité dans la situation actuelle en privilégiant les intérêts des nations européennes ou des EU sur la démocratisation des pays de la région. Le néo-conservatisme a subtilement voulu imposer par la force, la démocratisation afin d'asseoir un nouvel ordre international et d'imposer leurs valeurs libérales et conservatives. Entre ces deux situations extrêmes, **comment lier les moyens politiques et les fins ? Comment démocratiser la région ? Quelles sont les alternatives non violente à la guerre ?** Pour les écologistes, contrairement à Clausewitz, la guerre n'est pas la continuation de la politique par d'autres moyens. Nous devons préparer

la paix éviter la guerre et non préparer la guerre pour éviter la paix. La construction européenne a montré que la construction de la paix est meilleure garante de l'objectif de paix. **Comment rendre possible cette pacification stable ailleurs ?**

Parmi les fausses solutions mais véritables préparation à la guerre, il y a la prolifération nucléaire et la course à l'arme atomique, notamment dans le proche et moyen orient. **Est-il possible d'avoir une dénucléarisation de la région comme c'est le cas pour l'Amérique latine** depuis la signature du traité de Tlatelolco 14 février 1967 fut lancée lors de la crise des missiles de Cuba par le Brésil.

Le respect du droit international doit demeurer le cadre de référence. Mais est-ce suffisant et les actuelles institutions internationales le permettent-elles ? Que penser de la non-acceptation par l'AIEA de l'accord entre le Brésil, la Turquie et l'Iran sur le dossier nucléaire iranien ? A l'inverse, que penser de l'instrumentalisation de l'ONU lors de la deuxième guerre du Golfe ? **L'Union européenne peut-elle apporter une réponse spécifique ? Y a-t-il des actions non étatiques, citoyennes envisageables ?**

5.5.4 Note de cadrage Atelier 31 - TERRAINS MINES

Déplacements de population, déforestation et pollution des eaux, conditions de travail indignes... Présentée comme un facteur de développement, l'exploitation des ressources naturelles, et notamment minières, se révèle trop souvent un instrument de violences sociales et environnementales.

Tandis que des intérêts prédateurs s'arrachent les ressources qui partiront satisfaire les pays riches, les peuples dont les sols regorgent de richesses subissent parfois la guerre ou doivent fuir les combats. Ailleurs, des milliers de familles contraintes à respirer un air pollué, à boire une eau empoisonnée, paient de leur santé la satisfaction de « besoins » de consommation dont le coût augmenterait fortement si on y ajoutait la facture sociale et environnementale induite par la production de ces « biens ».

La prédation des ressources naturelles des pays du Sud est la face inverse du productivisme des pays du Nord et des pays émergents comme le Brésil ou la Chine. Le schéma centre/périphérie s'est adapté au monde multipolaire avec des pays spécialisés dans l'exploitation minière et agricole et des pays centres, lieux de transformation et de production. Ce schéma peut se retrouver aussi à l'intérieur de pays avec des régions spécialisées.

Tandis que les dégâts irréversibles causés à la planète par les activités extractives s'affichent en quadrichromie dans les pages des magazines, que les ONGs tentent de mobiliser les opinions, la réponse juridique et politique semble de faible intensité.

Quelles sont les possibilités d'encadrement de ces activités, quels sont les recours possibles sur le plan du droit, national, européen, international ?

Quelles peuvent être les propositions de l'écologie politique sur ces questions ?

Pollutions radioactives au Niger

Premier employeur privé au Niger, le groupe français **Areva** est accusé par la population locale et de nombreuses ONGs dont Greenpeace de mettre en danger la santé des riverains du fait des mines d'uranium qu'il exploite dans le nord du pays. Des prélèvements ont montré des concentrations anormales d'uranium dans le sol et de radon dans l'air.

Sophia Majnoni, chargée de campagne Nucléaire Énergie à Greenpeace, exposera le contexte de cette étude et les conséquences qui ont suivi ces révélations. Quelles mesures ont-elles été prises par l'entreprise après ces mises en accusation ? Quels sont les risques encourus par Areva au Niger et en France, si sa responsabilité est avérée ? Cette entreprise française appliquerait-elle les mêmes mesures de protection et de sécurité, si elle agissait sur le sol national ? Pourquoi une organisation non gouvernementale doit-elle mener ce type d'enquête, alors que ces activités d'extraction, hautement sensibles, devraient être très sévèrement contrôlée par l'entreprise elle-même, et faire l'objet d'une surveillance stricte de la part des autorités publiques ?

Conflits en Inde

Les conflits africains, notamment dans la région des Grands Lacs, ont établi le lien de causalité entre ressources minières et conflits. Tandis que des intérêts prédateurs s'arrachent les ressources qui partiront satisfaire les pays riches, les peuples dont les sols regorgent de richesses subissent la guerre ou doivent fuir les combats. Dans les États centraux de l'Inde, aujourd'hui, plusieurs foyers de conflits opposent des groupes armés à l'armée indienne sur fond d'exploitation minière qui entraîne des déplacements massifs de populations villageoises. Les montagnes de l'État de l'Orissa regorgent de bauxite, une ressource précieuse, y compris pour l'industrie de l'armement. Face aux mouvements de protestation des

populations, notamment Adivasis (autochtones), l'État brandit un arsenal répressif qu'il justifie par la présence de groupes rebelles maoïstes. Tout est en place pour le scénario classique d'une guerre autour des ressources. Pradip Saha, réalisateur et spécialiste des questions environnementales en Inde, développera les conditions de ce conflit interne dans un pays dont l'économie explose. Le développement doit-il servir d'alibi pour paupériser des populations qui vivent déjà dans des équilibres fragiles ? Comment partage-t-on la richesse, et les fruits de la croissance ? Quelles sont les réponses de l'État face à la puissance des intérêts économiques ?

Pourquoi une démocratie décide-t-elle du recours à la répression armée quand d'autres méthodes pourraient être convoquées ? Quelles réponses possibles de la société civile et des mouvements environnementaux pour éviter l'escalade ?

Une alternative à l'exploitation des ressources : le projet Yasuni en Équateur

Reconnue réserve mondiale de la Biosphère par l'UNESCO, le parc Yasuni est aussi le lieu de vie de peuples autochtones.

C'est également une des plus importantes réserves de pétrole d'un pays dont l'économie dépend à 60% de l'exploitation de l'or noir.

En 2007, le gouvernement équatorien élabore une initiative inédite. Au lieu d'exploiter les gisements de pétrole dans le parc naturel du Yasuni, l'Équateur propose de monter un fonds de compensation, alimenté par les pays riches, pour réunir 50% des revenus attendus si l'exploitation pétrolière avait lieu. En échange, le gouvernement s'engage à laisser le pétrole dans le sol, et à financer des activités d'utilité sociale et environnementales dans le Parc.

Quelle est la philosophie du projet ? Quelles ont été les réactions des États sollicités par le gouvernement équatorien ? Quelles sont les potentialités et les limites d'un tel projet ? Peut-on imaginer étendre ce type de mécanismes à d'autres zones mises en danger par l'exploitation minière ou pétrolière ?

Au-delà de la morale, le droit

Tandis que certaines multinationales montrent une puissance comparable voire supérieure à certains États, il est nécessaire de s'interroger sur les moyens dont le droit dispose aujourd'hui pour prévenir les risques sociaux, environnementaux, sociétaux liés aux activités économiques de ces entreprises, pour contrôler l'impact de leurs activités, et, le cas échéant, sanctionner les infractions aux droits fondamentaux.

Quels changements apporter à la législation française, européenne et internationale ?

Faut-il en appeler à une justice qui reconnaisse les « écocides » au même titre que les génocides ou les crimes contre l'humanité ?

Et nous, citoyen/nes, que ferons-nous ?

Quelles peuvent être les réponses citoyennes pour assumer nos responsabilités quant aux conséquences des activités minières ? Comment mieux prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux de nos modes de production et de consommation ? Sommes-nous vraiment prêt-es à réduire notre empreinte sur la planète ?

Le nécessaire retour du politique

Enfin, comment le politique peut-il reprendre la main sur des logiques économiques basées sur le profit de quelques-un/es plutôt que sur le partage équitable des ressources, le respect des droits fondamentaux et la préservation de la planète ? Comment remettre de l'équité dans les échanges entre pays riches et pays pauvres et enfin construire un monde plus solidaire, plus juste ?

2012 : Construire un projet de gouvernement pour l'écologie politique

Comment participer ?

Le groupe Projet est divisé en 5 chantiers thématiques, chaque chantier a une ou deux personnes relais qui coordonnent le travail du chantier.

Les chantiers :

Numéro du chantier	Titre du chantier	Personne(s) relais	Date de la réunion aux Journées d'été
1	Réduction de l'empreinte écologique	Denis Baupin (Denis.Baupin@paris.fr)	jeudi de 18h à 19h30 salle 1004
2	Économie	Pascal Canfin (pascal.canfin@europarl.europa.eu)	jeudi de 18h à 19h30 salle 1002
3	Vivre-Ensemble	Caroline Mécary (caroline.mecary@orange.fr) Jean-Luc Veret (Jean-Luc.Veret@wanadoo.fr)	jeudi de 12h à 13h salle 1002
4	Démocratie	Lucile Schmid (ls@culturesfrance.com)	vendredi de 9h à 10h30 salle 1002
5	Transnational	Jérôme Gleizes (gleizes@free.fr) Patrick Farbiaz (FARBIAZ@AOL.COM)	vendredi de 15h à 17h30 salle 1002

Coordination du groupe Projet :

- Anne Souyris, a.souyris@gmail.com
- Yannick Jadot, yjadot@gmail.com

Un blog accompagne le projet: <http://projet.europe-ecologie.net>

Pour toute question ou information complémentaire contactez :

- Damien Demailly, damien.demailly@europarl.europa.eu
- Alexis Prokoviev, alexis.prokoviev@lesverts.fr, 0153195326